

**Objectifs de coopération territoriale européenne 2007-2013
Italie – France – Alpes**

A.L.CO.TRA

PIT Les Hautes Vallées – La montagne en réseau

Sites Phares : Réseau culturel des Hautes Vallées

Valorisation du patrimoine mineur au travers des sites phares

Description technique détaillée

Sommaire

Introduction générale

A – Présentation du territoire des Hautes Vallées, analyse du contexte et processus partenariale

- 1 – Territoire concerné par le Plan Intégré Transfrontalier
- 2 – Analyse du contexte
- 3 – Expérience de la Conférence

B – Introduction au projet simple

- 1 – Contexte, identification des problématiques et description du projet
- 2 – Partenaires du projet simple
- 3 – Objectifs et mesures envisagées pour atteindre ces objectifs (indicateurs de résultats et méthodologie retenue pour les mesurer)
- 4 – Résultats et impacts prévus
- 5 – Activités prévues au projet

A – Création et développement du réseau

- Activité 1 – Pilotage politique, technique et scientifique
- Activité 2 - Formation action, information et animation

B – Production du réseau

- Activité 3 – Produits touristique intégrés et accessibles
- Activité 4 – Saison culturelle des Hautes Vallées
- Activité 5 – Plan de communication
- Activité 6 – Plan marketing et positionnement territorial des Hautes Vallées
- Activité 7 – Gestion, coordination et monitoring

C – Description des actions envisagées par territoire

Actions territoriales – Italie
Actions territoriales – France

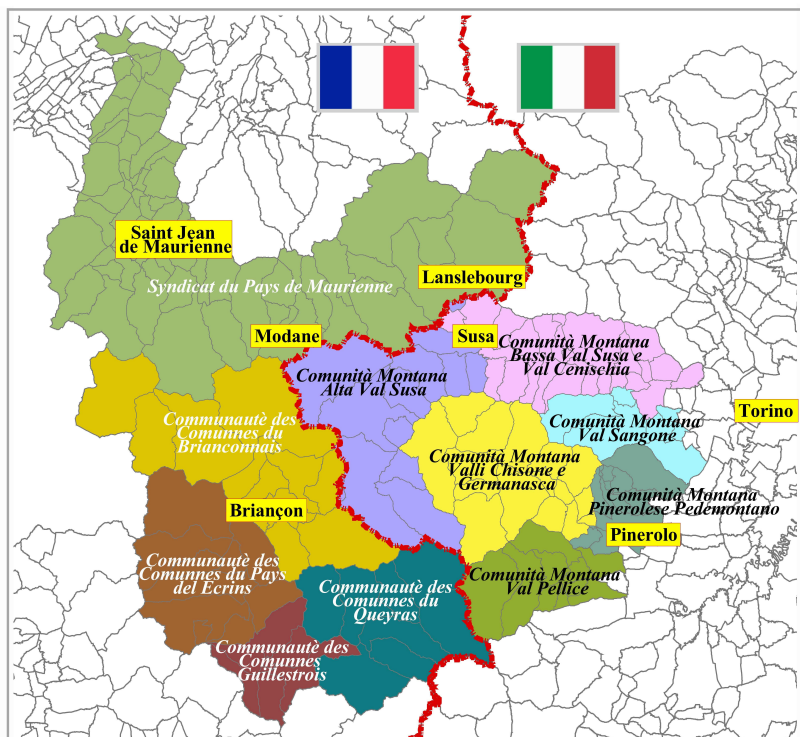
Annexes

Introduction générale

A – Présentation du territoire des Hautes Vallées, analyse du contexte et processus partenarial

1 - Territoire concerné par le Plan Intégré Transfrontalier

(correspond à la zone couverte l'Association des Hautes Vallées - Cf annexe 1 : Structures intercommunales, superficie et population.)



2 – Analyse du contexte

Les communautés montagnes de la zone du Pinerolese, du Val Sangone, de la vallée de Suse et les communautés de Communes du Briançonnais, Guillemois, Queyras, Modane, Haute Maurienne et du Pays des Ecrins constituent un territoire important, situé au confins des frontières de la Province de Turin et de la France. Cette entité territoriale, au fil des ans, a vu sa coopération transfrontalière se développer et se renforcer à partir des années 90, principalement grâce à l'instrument mis à disposition par la première programmation Interreg.

Les vastes territoires des hautes vallées sont empreints d'une forte histoire commune liée à la présence des Escartons, à la généralisation de la langue occitane issue de la domination passée de ces territoires par les français. L'homogénéité géographique du massif alpin offre un parallélisme des paysages et des climats influant sur une réalité socio-économique, basée principalement sur le tourisme hivernal pour le haut des vallées, et les activités industrielles et techniques dans les fonds de vallées.

La Conférence des Hautes-vallées s'est développée grâce aux structures administratives intercommunales, les communautés montagnes italiennes et les communautés de Communes françaises. Au fil du temps, ces structures vont permettre la naissance de nouveaux types de procédés de gouvernance, le PIA pour la partie italienne et le PAYS pour la partie française.

Les structures intercommunales (italiennes et françaises) ont jugé fondamental d'entamer une phase de comparaison et de planification commune, basée sur la coopération entre les territoires directement limitrophes, dans le but de réduire les "distances" résultant des anciennes frontières nationales.

La coopération s'est ensuite poursuivie dans le temps, grâce aux nouveaux moyens de coopération internationale : INTERREG II et III. Les nouveaux moyens de programmation ont permis aux collectivités locales d'atteindre les objectifs suivants :

- réaliser un réseau de coopération internationale ;
- renforcer la réalisation de projets sur les territoires impliqués ;
- agrandir, progressivement, le nombre des organismes locaux participants au projet européen.

La programmation communautaire INTERREG III a déterminé des instruments de coopération transfrontalière et a permis, en particulier, la réalisation des objectifs suivants :

- agrandir le réseau de coopération internationale ;
- entamer différentes phases de projets qui ont permis d'explorer de nouveaux contenus en définissant des objectifs innovants ;
- relancer l'idée que les que les frontières nationales ne doivent pas être une entrave à l'intégration entre les territoires.

Les structures intercommunales françaises et italiennes, face à l'apparition de la nouvelle phase de programmation d'INTERREG 3, ont pris la décision de se doter d'une organisation plus articulée pour répondre de façon pertinente aux opportunités offertes par le nouveau document de programmation. La **Conférence des Hautes-vallées** est apparue pour répondre à ce besoin.

La **Conférence des Hautes-vallées** est à l'origine un instrument volontariste qui offre, par-dessus tout, la possibilité de réunir en une unique assemblée les référents politiques et techniques du territoire transfrontalier

Les objectifs initiaux de la **Conférence des Hautes-vallées** étaient les suivants :

- créer un système de portage et de soutien aux projets de développement locaux ;
- favoriser la participation des acteurs locaux aux différents processus engagés ;
- gérer les projets et évaluer les résultats effectivement atteints.

Le protocole signé à Oulx, le 14 décembre 2000, a permis aux structures intercommunales membres de la **Conférence des Hautes-vallées** de parvenir à l'actuelle phase de projet et de programmation de l'intervention communautaire.

Sur la base des résultats atteints et des potentiels à développer, et en tenant compte du début de la prochaine programmation européenne, les structures membres de la **Conférence des Hautes-vallées**, ont décidées de rénover et renforcer les bases de leur collaboration et coopération. A cette fin, les représentants de chaque structure, ont signés, le 9 mai de l'année 2005 à Briançon, un nouveau protocole de coopération.

Ce nouvel accord, signé par toutes les structures signataires du premier accord, prévoit d'atteindre les objectifs suivants :

- la croissance du rapport de coopération au travers d'une relation transfrontalière encore plus intense ;
- le transfert des compétences et expériences mûries au niveau transfrontalier, aux autres territoires de l'Union Européenne ;
- le partage du savoir faire acquis par les projets déjà réalisés, avec les autres pays de l'Union Européenne ;
- la collaboration avec les organismes supranationaux, en participant aux tables de travail et d'évaluation pour les programmations futures, et pas seulement d' INTERREG, mais aussi pour les autres Programmes d'Initiative Communautaire (PIC), en vertu des procès opérationnels « bottom-up », souhaités par la Commission elle-même ;
- la possibilité de siéger aux instances opportunes (commission, réunions de travail, etc.) présidant à la rédaction du règlement de programmation et de coopération transfrontalière, ou tout au moins, d'être préalablement consulté, en vertu des réflexions et des expériences naît de ce territoire ;

- le renforcement des potentialités offertes aux territoires transfrontaliers par le biais de l'enrichissement des outils juridiques existants, ou la prise de dispositions précises de la part des États membres.

En vue de la réalisation de cette nouvelle ère de coopération entre structures intercommunales et compte tenu du périmètre géographique, les communautés de montagnes italiennes et les communautés de communes françaises se sont structurées sous forme d'association relevant du droit italien. Elles restent néanmoins candidates au développement d'un territoire pilote, structuré juridiquement par la réalisation d'un **Groupe Européen de Coopération Transfrontalière (GECT)**.

3 - Expérience de la Conférence des Hautes Vallées

Véritable carrefour économique et culturel de ce passage alpin, la Conférence des Hautes Vallées s'est donc investie, dès les prémices, dans cette nouvelle direction. Consciente des opportunités qui s'offraient au territoire, les Elus, véritables pionniers de la démarche, ont mis un point d'honneur à ce que les collectivités engagées offrent aux partenaires locaux un service de relations transfrontalières entièrement dédiés au renforcement de la cohésion européenne. Depuis 1990, ce sont 3 générations de programmes Interreg – initiative communautaire - qui se sont succédés. Il convient de distinguer d'une part les réalisations concrètes, visibles que sont pour chaque territoire la mise en place d'opérations à caractère intégré et structurant, base d'un développement durable et d'autres parts les réalisations immatérielles qui permettent année après année de tisser des liens avec nos partenaires italiens s'agissant en quelque sorte et en d'autres termes de gommer l'effet frontière.

A l'aube de la nouvelle programmation, c'est une nouvelle dimension que souhaite aborder la Conférence des Hautes Vallées Elle réaffirme ses engagements en étant porteur d'un Plan Intégré Transfrontalier – Les Hautes Vallées : la montagne en réseau - qui vise à créer - ou recréer- un véritable territoire intégré franco-italien. Les contraintes montagnardes, hier dénoncées comme faiblesses, constituent aujourd'hui l'unité et la force de ce territoire européen en pleine construction.

B - Introduction au projet simple

1 – Contexte, identification des problématiques et description du projet

Au cours des derniers siècles, le territoire des Hautes Vallées a montré une propension spontanée à lier des relations le positionnant comme un territoire d'expérimentation transfrontalier.

Soutenues par un contexte de cohésion et de partenariat transfrontalier, instaurés depuis le début des années 90, les rencontres entre les partenaires de la Conférence des Hautes Vallées et les expériences déjà menées dans le cadre de la Coopération transfrontalière ont mis en évidence la nécessité d'intégrer dans le Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées un volet dédié à la valorisation du patrimoine.

Le territoire des Hautes Vallées se présente comme une zone du point de vue culturel et naturel très riche et attrayante, dans laquelle de nombreux sites de valeur patrimoniale et culturelle sont identifiés sans bénéficier d'une mise en valeur touristique suffisante (sites culturels mineurs).

En effet malgré les efforts et la qualité des actions d'investissement menés sur les sites culturels et environnementaux ainsi que l'implication des acteurs, force est de constater l'absence de stratégie coordonnée en matière culturelle au niveau du territoire des Hautes Vallées, ce qui se traduit par la conduite de projet isolée et individualisée des sites patrimoniaux phares par exemple.

Une approche adaptée à la valorisation du territoire conjuguée à une stratégie marketing claire qui identifie avec précision les publics visés offrirait à cette zone de nouvelles possibilités de développement touristique et socio-économique.

L'idée du projet est donc de développer un réseau culturel de la zone sous forme de maillage des sites.

Partant des sites dits phares, il s'agirait donc de qualifier et d'intégrer le patrimoine mineur du territoire. (en respect des critères établis par la Région Piémont - standard concernant les musées, interprétation et didactique, organisation d'évènement) offrant au grand public une vision plus en profondeur du territoire sur lequel des événements importants se sont déroulés laissant des signes, qui ont dessiné les vallées et les montagnes, avec les architectures civiles et militaires, les châteaux et les fortifications, les églises et les abbayes, des sentiers qui marquent souvent les frontières entre les cultures, les chemins de pèlerinage également qui permettent inversement de relier des cultures lointaines et souvent étrangères, les us et coutumes que différents peuples ont introduit et qui se sont mélangées avec les coutumes locales sans oublier les sites géologiques et environnementaux témoins de la formation des Alpes.

A partir de cette histoire commune, nous souhaitons aujourd'hui grâce à ce projet créer et valoriser une offre touristique de caractère, respectueuse de l'environnement qui se base essentiellement sur le patrimoine environnementale, naturel, historique et culturel, dans un esprit d'éducation au territoire et de réappropriation des traces et des mémoires.

La qualification du paysage culturel et environnemental des Hautes Vallées, l'organisation des produits culturels et touristiques commercialisables constitueront des éléments précieux pour apporter des valeurs sociales et économiques au territoire et améliorer la qualité de vie des personnes qui y habitent.

Il devrait en découler une augmentation de la présence touristique, avec des retombées économiques dans les secteurs réceptifs et commerciaux et des nouveaux débouchés en terme d'emploi qui permettraient de continuer à vivre en territoire de montagne.

La première démarche que nous avons déjà menée dans la phase de construction du PIT est l'identification des thématiques communes.

Compte tenu de l'ensemble des thématiques listées sur la déclaration d'intention du PIT des Hautes Vallées nous proposons de regrouper celles-ci sous :

- Patrimoine religieux
- Culture matérielle et immatérielle
- Patrimoine fortifié
- Patrimoine environnemental.

Le réseau sera donc articulé autour de ces différents thèmes.

2 - Partenaires du projet simple

Partenaires italiens

Comunità Montana Valle Susa e Val Sangone
Comunità Montana Valli Chisone e Germanasca, Pellice, Pinerolese Pedemontano

Hautes Alpes

Communauté de Communes du Briançonnais
Communautés de Communes du Pays des Ecrins
Communauté de Communes du Guillestrois
Office du Tourisme du Queyras

Savoie

Syndicat du Pays de Maurienne
Commune d'Aussois
Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise
Syndicat Intercommunal du Canton de Modane
Comité des Stations de Maurienne

À toutes les étapes, les décisions sont prises par l'ensemble des acteurs (réunions et entretiens individuels).

Les acteurs publics et privés sont associés. Le réseau culturel a en charge l'animation territoriale des différents acteurs, qui sont regroupés par projets.

3 - Objectifs et mesures envisagées pour atteindre ces objectifs (indicateurs de résultats et méthodologie retenue pour les mesurer)

Favoriser et stimuler une gouvernance territoriale

- Constituer des comités politiques et techniques dédiés à la gouvernance du réseau culturel des Hautes Vallées qui fédère dans une logique de projet et de développement réseau les acteurs de nos territoires (les Régions, la Province, les Départements, les collectivités territoriales et les communes, les Services du Patrimoine et les gestionnaire de sites, les Offices du Tourisme, les structures d'hébergement, les Guides et accompagnateurs...)
- Stimuler la responsabilité et l'implication collective des acteurs locaux
- Etre un terrain d'échanges entre les acteurs du tourisme et de la culture, professionnels et pouvoirs publics. Développer une synergie commune et un langage commun permettant d'avoir une approche moins sectorielle du territoire. Jouer un rôle d'observatoire

Valoriser notre identité montagnarde

- Promouvoir les différents types de tourisme durable proposée dans notre zone de montagne : culturel, religieux, scolaire, rural, naturel, gastronomique, sportif, cyclosportif...
- Valoriser les investissements faits sur les sites culturels et environnementaux et en optimiser la gestion en s'inscrivant dans une logique commune de projet.
- Identifier et valoriser les offres culturelles, les actions de promotion et d'évènements du territoire menées par les association locales, mettre en place des évènements sur les sites.

Qualifier les professionnels dans le domaine de la culture, du patrimoine et du tourisme

- Développer des savoirs, des compétences, des relations et l'esprit d'entreprendre pour la valorisation et la gestions du réseau culturel organisé en aire territoriale (Grand Briançonnais, Maurienne, Valle Susa et Pinerolese).
- Professionnaliser les acteurs du tourisme et de la culture par des formations adaptées aux objectifs du réseau et à leurs besoins.

Développer une communication coordonnée et commune à l'ensemble du réseau

- Communiquer d'une même voix sur l'ensemble du territoire, afin de s'inscrire dans une logique de projet étendu à l'ensemble des sites du territoires
 - Créer des produits touristique et culturels intégrés (fortification, Art sacré, itinéraire religieux, archéologie et culture matérielle...) en développant l'organisation d'itinéraires culturels identifiés grâce à la mise en réseau entre les sites culturels et environnementaux
 - Communiquer et promouvoir les produits culturels et environnementaux au niveau touristique, favoriser leur commercialisation en collaboration avec les opérateurs qui oeuvrent déjà sur le territoire (agences, tour opérateurs, ATL Turismo Torino et Province).
 - Créer un portail du patrimoine culturel en vue de diffuser efficacement l'information à l'ère de l'électronique, et d'encourager les personnes, surtout les jeunes à s'intéresser à un patrimoine authentique
 - Développer l'accès au patrimoine pour les jeunes publics, les publics handicapés, les publics locaux et européens par une médiation culturelle adaptée, de l'ingénierie sur les services et aménagements et par la formation des acteurs du tourisme et de la culture.

Placer le territoire au coeur de notre projet

- Engendrer des retombées économiques sur les sites et les territoires (billeterie, produits, restauration, hébergements, artisan, producteur, guide accompagnateurs, commerce);
- Créer des opportunités de travail et de formation dans le secteur des services culturels et environnementaux;
- Proposer à la population locale et de proximité une réappropriation de son patrimoine

4 - Résultats attendus et Impacts prévu

Les retombées du réseau culturel prévues sur le territoire sont les suivantes :

- Retombées culturelles : à travers l'action de valorisation du patrimoine historique et culturel dans le cadre d'un réseau culturel commun, les communautés concernées auront la possibilité de se réapproprier les traces et la mémoire particulièrement significatives de leur propre histoire, qui est une histoire d'échanges et de communication entre les différentes collectivités unies par des mêmes valeurs.

Retombées économiques et sociales : la mise en réseau et la valorisation des itinéraires touristiques et/ou excursions transfrontalières permettront une augmentation de la présence et des échanges touristiques internationaux, avec des retombées conséquentes en terme de réceptif, commercial, artisanal et agricole grâce à une stimulation de nouveaux débouchés dans le secteur du tourisme et dans les filières locales typiques pour les jeunes favorisant de nouvelles opportunités de travail dans le secteur environnemental et culturel, mais aussi dans les métiers anciens.

Retombées environnementales : le projet, en synergie avec les autres projets du Plan Intégré Transfrontalier, promeut une nouvelle forme de tourisme éco-compatible (tourisme naturel, pédagogique et culturel).

Retombées en terme de formation : La fonction de « formation » est un objectif essentiel du projet. Elle se voudra pratique et en synergie avec la fonction touristique, en tenant compte de la demande croissante d'un tourisme dit intelligent, éco-compatible et scolaire, qui privilégie les itinéraires thématiques qui ont une valeur plurithématique. La partie didactique sera développée à travers des actions de valorisation et communication directes sur les lieux, que ce soit à travers l'usage d'outils multimédia qui permettront des visites virtuelles caractérisées par des approfondissements de connaissances thématiques et didactiques déclinées en

5 - Activité prévues au projet

A – Création et développement du réseau

Actions 1 – Constitution des instances politiques et techniques dédiées à la gouvernance du réseau

Actions 2 - Formation actions, informations et animation

B – Production du réseau

Actions 3 – Créations de produits touristiques intégrés et accessibles spécifiques au territoire des Hautes Vallées

Actions 4 – Saison culturelle des Hautes Vallées

Actions 5 – Plan de communication

Actions 6 – Plan marketing et positionnement du territoire des Hautes Vallées

Actions 7 – Gestion, coordination et monitoring

A . ACTIONS DEDIEES A LA CREATION ET DEVELOPPEMENT DU RESEAU

ACTIVITE 1 : MISE EN PLACE DES INSTANCES POLITIQUES ET TECHNIQUES ET FORMALISATION DU PARTENARIAT

La première partie de notre projet concerne donc l'implication des partenaires tant politiques que techniques. Cette mise en réseau passera dans un second temps par une véritable structuration autour de la plateforme internet qui servira de centre de ressources tant au niveau des gestionnaires de sites que des administrateurs, des experts et bien entendu des visiteurs.

1.1 - PILOTAGE POLITIQUE, TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

Le réseau culturel des Hautes Vallées se veut être une émanation des territoires. Afin de garantir la viabilité, la légitimité et la pérennité du réseau, une structuration impliquant tant les partenaires politiques que techniques est nécessaire, déclinée sous forme de comités et commissions, garants d'une gouvernance et d'une mise en commun des ressources et des compétences. De plus, l'implication d'experts est incontournable si l'on souhaite atteindre le niveau scientifique requis pour ce projet.

Pilotage politique : organe collégial constitué des représentants des collectivités partenaires du projet. Il assure le caractère politique mais également de contrôle du projet. Ce Comité de Suivi équivaut au Conseil d'Administration de l'Association de la Conférence des Hautes Vallées qui se réunit une fois par trimestre. Il assure le lien entre les décisions politiques, stratégiques et techniques du projet en se basant sur les orientations et les objectifs donnés par chacun des partenaires.

Le but étant de favoriser la participation des administrations locales au projet, de faciliter les relations entre les différents acteurs impliquer, évaluer l'état d'avancement des différentes phases du projet, d'évaluer les résultats atteint et d'assumer les actions nécessaires au respect des délais et de l'efficacité des actions prévues au projet.

Pilotage technique constituée des représentant les techniciens des Communautés de Montagne et Communautés de Communes impliquées dans le projet.

Son objectif concerne la mise en œuvre des indications données par le Comité de Suivi (Cf. Action 9 : Gestion, coordination et monitoring) pour la réalisation du projet, élaborer des propositions destinées à l'examen des différents comités, définir les modalités d'intervention afin de favoriser l'intégration du projet sur les différents territoires, identifier les modalités pour l'actualisation et la gestion permanente du système culturel local mis en œuvre par le projet.,

Pilotage scientifique organe collégial aux fonctions consultative apportant un support à la programmation des activités et spécifiques aux différentes thématiques du projet en impliquant les différents partenaires, les experts et autres organismes intéressés (Offices du Tourisme, observatoires, associations, parcs, hébergeurs...).

La participation à la définition et à la réalisation des objectifs ci-dessus définis se doit d'être un travail concerté à chacune des phases d'avancement du projet. Il recourt donc selon les besoins et le thème traité aux représentants existants et à la collaboration de spécialistes ou experts adéquats. des Parcs, de la Province de Turin et des experts, réseau thématique, financeurs et instructeurs.

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- Région Piémont
- Province de Turin
- ATL
- Observatoire Culturel du Piémont
- Parcs (Orsiera-Rocciavré – Gran Bosco di Salbertrand– Val Troncea – Iaghi di Avigliana - Parchi di interesse provinciale)
- Université de Turin – Polytechnique de Turin
- DRAC
- Régions PACA et Rhone Alpes
- Conseils Généraux de la Savoie et des Hautes Alpes
- CDT de la Savie et des Hautes Alpes
- Caisse Nationale des Monuments historiques : conservateur du patrimoine
- Parc National des Ecrins et Parc Naturel Régional du Queyras

- Pays du Grand Briançonnais
- Représentants des Offices du Tourisme

Il est en outre prévu la constitution de Commission spécifique, impliquant des acteurs tels que les associations, les chambres consulaires. De la même façon il sera nécessaire de constituer, sur des thèmes spécifiques des tables de travail qui prévoient l'implication des opérateurs privés du secteur touristique et commercial, de la restauration et des associations locales. En regard des acteurs ci-dessus listés on pourra prévoir des interventions spécifiques (action d'animation – point 2c) .

1.2 - Formalisation du partenariat

La réalisation du projet se fera à travers la formalisation d'accords et de convention entre les différents partenaires afin de stimuler la responsabilité et l'engagement collectif des acteurs locaux et motiver l'implication des collectivités territoriale qui influencent de différentes façons les pouvoirs locaux et qui peuvent favoriser la construction des systèmes territoriaux (Régions, Province, Départements, ATL).

Au cours du projet, afin d'améliorer l'efficacité des actions et en garantir l'opérativité, il pourra être nécessaire de formaliser des protocoles d'entente ou de conventions avec les acteurs en charge de la gestion des sites/biens/musées permettant d'aboutir à la création d'un consortium dédié à la co- gestion du réseau.

Ces accords dédiés à l'expérimentation en matière de gestion et de promotion conjointe du patrimoine culturel permettront de garantir la pérennité à l'issue du projet et la gouvernance du système culturel.

Nous proposons donc la rédaction d'une charte d'engagement décliné sous forme de contrat d'objectifs incluant dans les signataires, les gestionnaires de sites (communes, associations) mais également les services de l'Etat concernés ainsi que les partenaires financiers. C'est également une méthodologie qui permettra de quantifier la réalisation des activités.

La charte d'engagemente pourra porter sur deux thématiques par année en fonction des objectifs de chacun.

Cette charte permettra d'établir un plan de gestion à court, moyen et long terme en ayant toujours à l'esprit la pérennisation du réseau et du poste d'animateur.

ACTIVITE 2 – RECENSEMENT DES INFORMATIONS LIEES AUX SITES ET PROJETS EN COURS, FORMATION-ACTION, INFORMATION ET ANIMATION DU RESEAU

Description générale

L'action 2 se propose dans un premier temps de constituer la base données qui viendra nourrir notre réflexion et de former au territoire les acteurs directement impliqués dans la gestion des sites (gestionnaire des sites, guides, responsable d'association, personnes ressources des tables de travail, personnel accueillant et hébergeurs), en effet les acteurs locaux du tourisme ont souvent une connaissance insuffisante des activités de proximité qui pourraient être proposées à leurs clients en matière culturelle. De même, les acteurs du patrimoine ne sont pas toujours formés à répondre aux besoins et aux attentes des touristes. Une action de formation permet de faire de ces professionnels des « *prescripteurs de leur territoire* » et des relais d'information auprès des visiteurs.

Dans un second temps, nous prévoyons d'accompagner nos partenaires dans le montage du réseau culturel des Hautes Vallées, véritable plateforme culturelle d'échanges.

Les partenaires associés seront donc à la fois acteur de cette diffusion de connaissance mais également public.

2.1 : RECENSEMENT DES INFORMATIONS LIEES AUX SITES ET PROJETS EN COURS

Cette phase vise à :

- Disposer d'éléments numériques constituées en bases de données interopérables et ouvertes ;
- Acquérir des connaissances réciproques sur les caractéristiques et les possibilités que présentent les sites environnementaux et culturels territoriaux ;
- Stimuler les dynamiques et les interactions entre les différents acteurs impliqués, en facilitant la communication ;
- Mettre en place un protocole commun ;
- Garantir la gestion participative du projet ;
- Identifier et construire des modalités de travail entre les partenaires du projet pour la réalisation d'un réseau culturel intégré ;
- Construire un réseau culturel et environnemental franco-italien commun et opérationnel.

Actions envisagées

Etat des lieux des projets déjà réalisés ou en cours de réalisation dans ce domaine et des systèmes de gestion culturelle déjà développés pour échanger sur le fonctionnement.

Cette action territoriale de recensement de l'ensemble des produits déjà élaborés mais également des parcours entrepris par les différents territoires, qu'ils soient à l'état de projet ou en cours de réalisation (à titre d'exemple : Tesori di Arte dans le Val de Suse, Sentinelles des Alpes) sera complétée par l'étude de réseaux culturels déjà développés afin de pouvoir comparer et étudier les modes de fonctionnement (Réseau Terres Catalanes).

Il apparaît nécessaire de compléter et étendre à tout le territoire des Hautes Vallées l'initiative de monitoring des sites culturels réalisés en Vallée de Suse grâce à l'Institut Polytechnique de Turin dans le cadre du projet « Vallée de Suse – Trésor d'art et Culture Alpine.

Démarré grâce à la Région Piémont, l'Institut Polytechnique de Turin et la Fondation Fitzcarraldo, le monitoring sera réalisé sur un échantillon représentatif des sites du territoire afin d'identifier les interventions les plus importantes et de les mettre en conformité avec les standards régionaux portant sur l'accessibilité et l'accueil du public. La faisabilité financière des actions/projets ou interventions menées ou envisagées seront vérifiées.

Pour la partie italienne et Mauriennaise : recensement des sites sous forme d'une fiche inventaire commune qui précise le site, la date, l'architecture, l'accès. La fiche devra tenir compte des critères retenus par la Région Piémont et de l'inventaire du patrimoine réalisé en France par les services de la DRAC. L'inventaire aura pour but d'identifier les sites exploitables.

Dans les Hautes-Alpes, les partenaires s'appuieront sur le projet E Pays d'Art et d'histoire porté par la Région. Ce projet vise à valoriser la richesse du patrimoine local en intégrant les technologies numériques dans le cadre de l'extension du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

2.2 - Formation-action et information

Afin de répondre à une demande des sites et du personnel d'accueil des différentes structures, cette phase vise à mettre en place des outils de communication internes et externes entre les différentes entités territoriales et leurs partenaires.

La mise en œuvre de ces activités et des relations entre partenaires dans un environnement territorial important nécessitera la constitution d'une commission réduite (action1) avec :

- la mise au point de méthodes structurantes et formelles d'interactions et de feed back entre les différents partenaires membres de la Commission et des tables de travail
- l'organisation des actions de coordination tenant compte des interventions déjà menées et en cours de réalisation sur les différents territoires.

Sont prévues :

- Des réunions périodiques des différentes instances constituées (cf. activité 1). Concernant les tables de travail, nous aborderons les problématiques liées aux échanges transfrontaliers, à la diffusion des informations et des expériences dans le secteur culturel et environnemental ainsi que les besoins en termes de requalification professionnelle.
- Organisation de la participation au projet, avec confrontation constante entre les techniciens italiens et français pour la définition des standards communs entre les 4 territoires identifiés et pour la réalisation de la banque de données.
- Temps d'échanges avec les réseaux identifiés tant en France qu'en Italie. Réunion avec les animateurs des différents réseaux et les gestionnaires de sites participant à ces mêmes réseaux, participation à des séminaires d'informations sur les réseaux hors cadre territorial afin de pouvoir envisager ce qui se passe sur les autres frontières ou sur d'autres territoires.
- Rencontres, workshop permettant l'échange et le transfert des méthodologies, d'outils de valorisation de l'identité culturelle et définition de modèle de développement touristique et culturel.
- Sessions d'information à destination des acteurs locaux du tourisme sous forme de modules de formations communs, échanges et moments de collaboration/confrontation ouverts aux organisations, associations et opérateurs culturels et économiques des territoires.

2.3 - Animation du réseau

S'appuyant sur le recensement des sites et des projets en cours, l'architecture du projet repose sur la création ou l'interconnexion (lorsque les bases sont déjà existantes sur le territoire), d'une véritable plateforme d'échange dédié tant aux gestionnaires de sites, qu'aux experts et aux visiteurs. Celui-ci servira de centre de ressources notamment pour la partie animation (à titre d'exemple mise en ligne des conférences).

A l'heure actuelle, aucun centre de ressources de cette taille n'a été mis en place à l'échelle des Hautes Vallées. Dans une perspective de valorisation des ressources humaines, cet élément est essentiel pour développer et consolider les relations transfrontalières, améliorer le tissu économique de la zone de référence et créer des opportunités entrepreneuriales dans le secteur touristique culturel et environnemental. Au-delà de la connaissance du réseau c'est véritablement sur un travail d'animation du réseau que nous souhaitons orienter notre action afin d'arriver à le faire perdurer au-delà de la durée du PIT.

Actions prévues :

- Développement de formations actions dédiés aux gestionnaires des sites, musées déjà accessibles. Thèmes possibles : usage des outils informatiques pour l'échange d'informations, techniques de documentation, description et gestion des sites basées sur l'information, les normes et lois en vigueur en matière de gestion des sites ;
- Rencontres sous forme de séminaires dédiés aux opérateurs et personnes intéressées ;
- Laboratoires thématiques territoriaux (thèmes).

B – ACTIONS DÉDIÉES A LA PRODUCTION DU RESEAU

ACTIVITE 3 PRODUITS TOURISTIQUES INTEGRES ET ACCESSIBLES

L'objectif principal étant la valorisation des ressources culturelles locales et le renforcement des capacités compétitives du réseau des Hautes Vallées, le projet est composé d'actions qui sont durables impliquant une diversité de sujets sur les territoires concernés.

Certains sites ou biens peuvent présenter un intérêt insuffisant pour capter l'attention du public, unis entre eux, ils peuvent s'avérer fédérateur en matière d'attrait touristique.

Le patrimoine minier sera intégré aux circuits et itinéraires locaux de façon à bénéficier des retombées des sites phares.

La totalité des éléments qui caractérisent le territoire des Hautes Vallées et les différentes composantes de l'offre touristique, culturelle et environnementale seront recensés en fonction des axes suivants :

- Patrimoine religieux
- Culture matérielle et immatérielle
- Patrimoine fortifié
- Patrimoine environnemental

Création, développement, valorisation et aménagement d'itinéraires transfrontaliers liés aux thèmes indiqués ci-dessus.

Différents itinéraires sont envisagés afin de répondre aux différentes demandes, tant en matière culturelle que gastronomique ou encore traditionnelle, en organisant des événements qui facilitent la découverte des traditions et des cultures des lieux en partant de l'intégration d'itinéraires existants.

A titre d'exemple on peut citer les itinéraires suivants :

- Les chemins de la Foi / LE RETOUR DES Vaudois
- Le Chemin du Baroque
- Itinéraires à travers les Alpes : La Via Alpina, La Grande Route des Alpes, La Grande Traversée des Alpes
- L'architecture du Médiéval au Baroque : Pays fortifié, bourgs et centre historique
- Architecture et Art sacré
- L'archéologie (des restes préhistoriques à l'archéologie romaine)
- La culture matérielle (des écomusées aux bourgs de montagnes)
- Les circuits de musées
- Les fortifications aux frontières (de l'architecture militaire à l'histoire sociale de la guerre en montagne)
- Les pistes cyclables
- Les parcs naturels
- La via Francigena

Actions prévues :

S'appuyant sur le travail prévu à l'action 2, qui prévoit l'identification des circuits mais également des services et animations liées, la table de travail composée des techniciens et gestionnaires de sites permettra de donner une cohérence à ces circuits en tenant compte de la saisonnalité, chacun connaissant parfaitement son territoire. Par ailleurs, ces produits seront connectés au projet de plateforme touristique porté par la Communauté de Communes du Briançonnais dans le cadre de l'appel à projet simple Interreg IV A. Les partenariats mis en œuvre au niveau du projet garantiront une production de qualité.

Et donc:

- Information sur l'accessibilité aux sites et aux services connexes.
- Définition d'un modèle d'exploitation des sites.
- Attention portée à l'accessibilité des sites à travers des interventions menées sous forme de chantier jeunes ou d'insertion.
- Contrôle et légibilité des instruments de promotion et d'information.

- Développement des initiatives créées dans le cadre du projet INTERREG IIIA « Une montagne pour tous : » afin de promouvoir un accès aux sites culturels pour tous.

Il est cependant impératif d'assurer la protection des biens et des personnes. A cette effet, une enveloppe budgétaire sera affectée à la mise en œuvre de chantiers de jeunes ou d'insertion permettant de rendre accessible certains sites à conditions que les travaux soit de petite envergure.

Intégration des sentiers et itinéraires aux réseaux locaux et transfrontaliers

Le réseau des sentiers se présente déjà de manière structurée et articulée au niveau transfrontalier. Pourtant à partir de la mise en réseau générale il est prévu d'établir des liens entre les différents itinéraires naturels, excursions existantes, sur la base des différentes façons de les parcourir (à pied, à cheval, à vélo, en Mountain Bike etc..).

Actions prévues :

- Intervention de rationalisation du réseau des sentiers transfrontaliers entre les différentes vallées.
- Actions de promotions, à travers une signalétique adaptée qui sera conforme aux dispositions techniques prévues par les normes régionales de références.

L'union de ces parcours déjà fléchés (GTA Italien et GR58 Français, en plus du tour du Monviso et du ueyras) rendent possible un tracé de « sentier transfrontalier », susceptibles de faire connaître les différentes zones protégées des Alpes et au-delà, de redécouvrir les lieux historiques marqués par Charlemagne et les Francs, les Vaudois, la bataille entre Piémont et Français et également des événements moins importants, de promouvoir une forme de connaissance du territoire avec un impact environnemental moindre.

Concernant le territoire italien, les sentiers qui feront l'objet d'interventions seront compris dans le Réseau des Sentiers Régional et intégré suivant la mesure 313 du PSR 2007-2013.

Création de pôles didactiques liés à la nature, à l'environnement et à la culture

Une attention particulière sera portée sur l'éducation dans les écoles. Dans cette optique, nous prévoyons la réalisation de parcours didactiques multimédias favorisant la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de l'aire des Hautes Vallées, utilisable dans les écoles du secondaire.

Ces parcours multimédias introduisent et développent des thèmes intéressants pour les programmes scolaires : les formes du territoire et l'humanisation des paysages, les ressources en eau et énergie, la vie des écosystèmes de montagne, le développement éco-durables de la montagne, le rôle des parcs. Les parcours didactiques multimédias auront une double fonctionnalité/finalité : ils peuvent se substituer à la partie didactique et promeuvent le tourisme des classes vers les territoires de montagne.

La notion de proximité permet aux jeunes et aux enseignants de se rendre sur site afin de se rendre compte d'eux même de toucher de voir et donc d'approfondir les thèmes traités en classe.

De nouveaux outils didactiques seront mis en place à travers des équipements plus fonctionnels mais aussi dédiés aux enfants avec des textes et des images à impacts visuels et émotionnels.

Actions :

- Réalisation de panneaux didactiques illustrés, sur support ignifuge
- Exécution et fourniture didactique, plaque et système de support
- Fournitures exposition et aménagement
- Conception de vitrine
- Réalisation de panneaux imprimés sur un matériel ignifuge externe et montage
- Préparation et réalisation de flyers informatifs et guide pour enfants.

Le volet du PIT dédié à l'éducation à l'environnement, viendra compléter cette action. En effet, il est prévu de constituer une carte interactive des Hautes Vallées en travaillant de concert avec les acteurs impliqués dans l'éducation à l'environnement et les écoles.

ACTIVITE' 4 – SAISON CULTURELLE DES HAUTES VALLEES

Compte tenu de la volonté de favoriser l'intégration des différentes formes d'expression artistiques et culturelles, de soutenir la valorisation des actions et l'engagement des artistes locaux et des groupes culturels, qui œuvrent sur le territoire transfrontalier, nous prévoyons la programmation et l'organisation d'événements, de valeur nationale et internationale, également liés aux commémorations et/ou événements historiques du territoire frontalier, dédiés à la promotion du patrimoine culturel, des traditions et des métiers, de l'identité locale (musique, danse, théâtre, arts et métiers...).

A travers la concertation des différents partenaires, nous envisageons d'organiser une saison culturelle des Hautes Vallées, événements qui mettra en vitrine la culture et le patrimoine du territoire frontalier. La valorisation des associations et la promotion des artistes locaux se feront conjointement à l'organisation de manifestations de plus grande envergure type qui seront reproductibles sur la totalité du territoire favorisant ainsi les échanges et la circulation des artistes.

L'objectif de cette opération est de produire des outils destinés à promouvoir de manière globale les événements. Il s'agit donc de valoriser et faire connaître le territoire des Hautes Vallées et de créer une dynamique de réseau pour la coordination des actions tout au long du programme, qui sera clôturé par l'organisation d'une saison culturelle en salle et en extérieur. Elle associera sur le versant français des lieux fortifiés (Mont-Dauphin, Briançon, Château Queyras dans les Hautes Alpes, la Barrière de l'Esseillon en Maurienne) et du patrimoine industriel (L'Argentière la Bessée).

ACTIVITE' 5 – PLAN DE COMMUNICATION

En parallèle à l'identification des itinéraires et au développement de ceux existants nous proposons une campagne de promotion et de divulgation à travers différents médias et les initiatives ad-hoc (campagne publicitaire et publication d'articles à thème dans des quotidiens). L'idée est celle de communiquer sous une seule entité, le territoire des Hautes Vallées comme un territoire connoté et porteur d'une véritable identité.

La constitution d'un réseau culturel est l'objectif principal du projet et constitue le fil rouge de toutes les interventions, basé sur la capacité mais aussi la volonté des acteurs présents sur le territoire permettant d'établir des instruments communs pour la construction d'un plan commun de communication et de partage des ressources.

Elaboration d'une stratégie de développement touristique intégrée : Développement d'une image et d'une promotion commune : élaboration d'une ligne graphique commune pour le matériel informatif relatif à la totalité du territoire et aux circuits thématiques, identification de supports adaptés pour une campagne promotionnelle et publicitaire efficace, production de documentation et diffusion, avec développement d'une action de promotion du patrimoine architecturale, environnementale, culturel et gastronomique et d'événements, également à travers des applications multimédias (services photographiques, dépliants en plusieurs langues, DVD, court métrage, objets publicitaires...).

Production de matériel de communication du réseau et des produits (sites internet, dépliants, publications spécifiques, signalétique interactive) en tenant compte de l'action 4. Proposition d'arborescence du site.

Objectif opérationnel :

En fonction du public ciblé : Tourisme, Elus, populations, classes d'élèves

Actions prévues :

- Elaboration et impression de brochures promotionnelles multiproduits et multilingues
- Rédaction de calendriers promotionnels des événements culturels du territoire.
- Plan de diffusion des matériels promotionnels

- Organisation de campagne de communication et promotion en ligne
- Organisation de conférence de presse, didactique et workshop.

Par ailleurs le plan de communication (Cf. action 7) intégrera la dimension d'accessibilité dans le but d'adapter nos outils de communication aux besoins des personnes en situation de handicap.

N.B. Afin de pouvoir toucher un public le plus large possible, il est impératif d'adapter nos outils de communications en tenant compte des moyens permettant un accès aux personnes handicapées.

Avec l'implication des acteurs intéressés et des associations de bénévoles, on peut définir un modèle garantissant une accessibilité aux sites suivant des horaires et des journées définis.

Le projet entend valoriser les initiatives développées dans le cadre du projet INTEREG IIIA « Une montagne pour tous : Tourisme et handicap et usage du territoire de montagne » pour favoriser l'accès à l'offre culturelle.

A titre d'exemple : Valorisation du matériel acheté dans le cadre de ce projet afin de rendre accessible certains sites notamment les joelettes.

Actions et outils de promotion

Le plan de communication partagé prévoit les actions suivantes :

- L'installation d'une signalétique adaptée et coordonnée (de rapprochement et de proximité) et organisé en fonction du degré d'attractivité des sites culturels afin de favoriser l'accessibilité et la visibilité. Y compris dans ce cas, cette action se fera en accord avec l'existant et conformément aux normes.

- Les panneaux d'information multimédias et l'installation des points info permettront l'exploration virtuelle de tous les itinéraires proposés. Ils seront donc situés à proximité des sites les plus significatifs et le long du parcours.

- La réalisation d'audio guide en français, en italien et en anglais sur les itinéraires concernées, pourront être chargés directement à partir du site internet des partenaires et du projet.

- L'intégration, après vérification de la faisabilité, **des itinéraires sur** la plateforme développée par le Touring Club Italien en collaboration avec Gallimard et le groupe espagnol Prisacom, comportant des description autour des différents centres d'intérêt géoréférencé ou itinéraires pour internet et/ou navigation satellitaire.

http://www.touringclub.com/ITA/viaggiatori/itinerari/consiglio_di_viaggio.aspx

<http://www.touringclub.com/ITA/viaggiatori/itinerari/default.aspx> .

- Le développement d'une base dynamique/la réalisation d'un DVD multimédia et multilingue (italien, français et anglais), capable de mettre en relation et en synergie toutes les ressources culturelles et environnementales du territoire et en particulier les informations susceptibles de présenter de façon efficace les itinéraires et parcours identifiés dans le cadre du projet.

- L'activation ou l'installation de systèmes informatiques concernant les possibilités d'usage des différents sites inscrits dans les différents itinéraires. Ces activités seront menées en fonction des priorités définies par la Commission technique en relation avec les parcours/itinéraires déjà existants et les interventions en cours dans le domaine transfrontalier.

Ceux ci seront à relier aux interventions de communication coordonnées illustrées ci-dessous.

ACTIVITE' 6 – PLAN MARKETING ET POSITIONNEMENT TERRITORIAL DES HAUTES VALLEES

Concernant la commercialisation des produits touristiques, des accords seront passés avec les acteurs responsables de celle-ci sur les différents territoires. Dans ce but des rencontres de présentation seront organisés en collaboration avec les organismes touristiques locaux (italiens et français).

Plan marketing transfrontalier

Dédié à l'élaboration de produits transfrontaliers et étude de faisabilité pour la création d'une billetterie commune.

Objectif: construire formes innovantes de coopération parmi le réseau des musée existants dans les Hautes Vallées, en partageant d'un instrument de promotion intégrée.

Action: partagement du projet avec l'ATL et élaboration plan d'étude pour la création du

buréau de location commune avec expérimentation.

Les informations sur les parcours et les itinéraires seront intégrés à la plateforme développée mais également sur les portail web des collectivités constituant la CHAV permettant la visualisation et l'identification des tous les itinéraires ainsi que l'ouverture d'un espace promotionnel des produits et des sites culturels du territoire. Il sera possible d'accéder aux informations de différents types sur les parcours touristiques et les services accessibles aux publics. Ceux-ci devront constituer une valeur ajoutée facilitant l'approche au territoire, la fourniture de contenu et de services culturels, naturels et conomiques.

ACTIVITE' 7 – GESTION COORDINATION ET MONITORAGE

L'expérience de la conférence des hautes vallées garantit dès à présent un bon niveau de gouvernance ; la réussite des partenariats élargis, dans le cadre notamment des tables de travail, s'appuie sur l'organisation territorialisée de la coordination du projet (dans les communautés de montagne et communautés de communes).

Jusqu'ici les différents projets transfrontaliers menés sur le territoire, malgré leur intérêt, n'ont pas été durablement intégrés dans les politiques locales. L'accent mis sur la gouvernance entend pallier ce manque, en renforçant l'architecture de la coopération entre élus, techniciens et experts. Par ailleurs sur ce territoire, à cette échelle et sur cette thématique précise aucun projet n'a abouti à ce niveau d'intégration de l'ensemble des partenaires.

Les actions de gestion, coordination et monitoring du projet seront orientées suivant :

- Les axes fournis par la Cabine de régie organe collégiale constitué de l'ensemble des partenaires
- Les actions développées par la Commission Technique Permanente
- Les fonctions de coordination et gestion. Pour la partie française lorsque les budgets sont importants un soutien dans la gestion administrative sera affecté au porteur de projets.

Des actions spécifiques sont également prévues :

Monitoring et évaluation des actions entreprises au cours du développement de projet

Pour cette action, un groupe de travail restreint sera constitué et définira en œuvre une méthodologie de travail qui permettra de vérifier la réalisation concrète des actions entreprises par les partenaires et acteurs du projet.

L'évaluation concernera non seulement les résultats atteints mais également le processus de coopération et les formes de participation mise en œuvre. Cette évaluation sera menée durant et suite au projet grâce aux instruments de monitoring et d'évaluation des activités et animations du territoire à travers un processus de recueil des données et des informations portants sur les modalités des interventions prévues.

Une fiche spécifique de monitoring sera élaborée à cet effet..

C - Description détaillée des actions envisagées par territoires

Interventions territoriales - Italie

Pont naturel vers l'Europe et protagoniste d'importants évènements historiques, le territoire de la Vallée de Suse, du Val Sangone et des vallées du Pinérolais, garde un immense patrimoine d'art et de culture alpine qui, avec les beautés naturelles de ses montagnes et de ses bois, rend extraordinaire et unique, ce territoire.

La promotion du produit historico-culturel, religieux et environnemental, se révèle être parfaitement en phase avec les caractéristiques de « musée diffus », où des itinéraires à thèmes serpentent et peuvent être développés de la façon suivante :

- Archéologie entre les sites d'ancienne et récente excavation et les musées
 - Art sacré entre réseau de musées
 - Abbayes, Eglises romanes-dauphines, chapelles de montagne
 - Culture matérielle : écomusées et villages
 - Garnisons militaires, fortifications et châteaux
 - Ressources naturelles (parcs) et environnementales (gorges, gouffres, falaises, via ferrata)
- et où le tourisme scolaire donne déjà de bons résultats, surtout à l'intérieur des sites protégés (parcs et réserves).

Les Communautés de montagne veulent associer au réseau des ressources locales, tous les sujets et toutes les réalités composant le cadre culturel, environnemental et productif des vallées avec un système qui se développe en éventail en entraînant la diminution de toutes les ressources comprises dans le processus de valorisation.

Différents biens culturels et environnementaux sont présents dans les vallées qui, par effet de leur capacité d'attraction, occupent la fonction du pont de référence et vecteur de promotion par rapport aux autres ressources (musées, sentiers, parcours de visite, etc ...)

De tels biens peuvent être définis comme « biens phares » et ce sont :

- La Sacra de San Michele,
- Le Fort de Exilles,
- Le Fort de Fenestrelle,
- Le parc Onsierra Rocciavère,
- Le parc des Lacs de Avigliana,
- Le parc du Gran Bosco de Salbertrand,
- Le parc de la Val Troncea,
- L'écomusée Régional des mines et de la vallée Germanasca,
- Le réseau des Ecomusées,
- Les circuits des abbayes, chartreuses, villages médiévaux et sites archéologiques,
- Les sites religieux.

Les interventions spécifiques sont par conséquent les suivantes :

- a) Promouvoir une forme de connaissance du territoire et d'un minimum d'impact environnemental,
- b) Proposer des itinéraires originaux qui croisent des routes historiquement reconnaissables (comme la Via Francigena) en mettant en évidence et en enrichissant les possibilités de découverte,
- c) Faire connaître des édifices historico-culturels peu connus à côté d'autres de renommée internationale (« Biens phare »),
- d) Développer la connaissance des parcs,
- e) Promouvoir le tourisme scolaire et augmenter les excursions didactiques pour stimuler les processus de connaissance sur les thématiques environnementales,
- f) Rationaliser et harmoniser les connections entre tous les parcours déjà signalés (GTA italien et GR 48 français, en plus des tours du Monviso et du Queyras) en un « sentier transfrontalier », de façon à faire connaître les différents sites protégés au delà des Alpes,
- g) Développer des chemins et des routes qui parcourent les lieux de l'histoire : Charlemagne et les Francs, les évènements Vaudois, la Bataille de Assietta entre Piémontais et Français.

COMMUNAUTÉS DE MONTAGNE VALLÉE DE SUSE ET VAL SANGONE

- **ACTIVITE 3**

Intervention de raccord du «réseau de sentier» et des itinéraires dans le cadre local et transfrontalier.

Aménagement et harmonisation de différents sentiers (compris dans le réseau de sentier régional) avec de petites interventions d'entretien, réfection et pose de signalétique horizontale et verticale. Il est prévu l'intégration des interventions citées ci-dessus dans les actions prévues dans le cadre de la mesure 313 du PSR 2007-2013. Elles concerneront :

a.1 Le « Tour de l'Orsiera » et les sentiers de rocade, avec la liaison du fond de vallée avec la boucle en altitude à travers les réseaux de sentier et la valorisation des particularités locales,

a.2 Le « Sentier des Parcs » à travers l'union de beaucoup de parcours déjà signalés (GTA italien et GR58 français, en plus des tours du Monviso et du Queyras).

L'Etablissement régional Parc Orsiera Rocciavré sera impliqué pour ses interventions en qualité de sujet dans l'exécution des actions.

La communauté de montagne organisera en collaboration avec le Parc naturel du Gran Bosco de Salbertrand, le Consortio Forestale Haute Vallée de Suse et la commune de Bardonecchia, des interventions d'entretien sur les parcours / sentiers transfrontaliers de :

b.1 « Sentier balcon » (compris dans le réseau des sentiers régionaux – intégration aux actions PSR 2007-2013, mesure 313),

b.2 « Sentier des francs" (compris dans le réseau des sentiers régionaux – intégration aux actions PSR 2007-2013, mesure 313),

b.3 Sentier transfrontalier de liaison entre la France et l'Italie faisant part du projet « Circuit des étoiles » (réalisé avec le projet INTRREG II 1994 – 1998).

L'objectif est de réaliser et d'harmoniser les liaisons des divers sentiers et la signalétique correspondante en les adaptant aux nécessités du projet "Biens phare", en exécutant où nécessaire et non prévu par d'autres projets sur les sentiers, de petits travaux de manutention.

Développement de pôles didactiques liés à la nature, à l'environnement et à la culture.

Aménagement et réalisation de parcours didactiques : en complément des interventions effectuées c/o la Chartreuse de Montebenedetto, propriété de la Région Piémont et gérée par le Parc Orsiera Rocciavré, où a été réalisée une nouvelle structure « La Forestiera », qui comprend une cuisine équipée avec une salle à manger et 23 places de couchage qui pourra garantir le séjour didactique d'enfants et de jeunes de l'école primaire et du collège.

On prévoit de développer une programmation didactique – formative destinée aux écoles, à travers laquelle il faut stimuler la curiosité de qui n'est jamais allé dans de tels sites et offrir de nouvelles occasions et contenus aux usagers habituels.

En collaboration avec le Parc Naturel du Gran Bosco de Salbertrand, à la réalisation d'un pôle didactique dans le Parc.

Pour le Val Sangone, destination touristique très proche de la métropole, « vert » et « dynamique », donc capable de satisfaire les exigences des randonneurs et des sportifs, comme les familles et les écoles en visite guidée, il faut développer en particulier le tourisme scolaire qui obtient déjà de très bons résultats d'affluence, déterminé par la qualité de l'offre didactique locale et par les opportunités proposées par le territoire.

On créera des parcours didactiques multimédias sur les thématiques écologiques et naturalistes, parcours de visite, cartes virtuelles, qui demandent des aménagements spécifiques, des matériels didactiques innovants et des équipements adaptés pour gérer les activités et les laboratoires avec les écoles de différents types et ordres.

Les interventions spécifiques concerneront l'adaptation des équipements didactiques d'exposition et multimédia des deux pôles déjà en activité depuis plusieurs années dans le Val

Sangone. le pôle didactique La Madalena sur les communes Maddalena – Giaveno – géré par l'association Val Sangone Turismo et le pôle didactique Labsol dans l'écomusée du Val Sangone – Coazze. Les deux pôles se rejoignent facilement pour les écoles de Turin et sa ceinture distantes de 30 km au maximum avec un temps de parcours d'une heure au plus. De plus, des sites naturalistiques et géologiques de grand intérêt se situent à proximité ; des excursions et des visites guidées d'observations sur le terrain peuvent y être organisées sur des thèmes spécifiques, basés sur les activités didactiques dans le pôle laboratoire.

Pôle didactique La Madalena : ouvert depuis 2006, dans les locaux d'une ancienne école complètement restructurée avec une cuisine équipée, cantine, salle de conférence et 27 lits ; il totalise une moyenne de 2500 entrées à l'année pour seulement la didactique écologique et pour la didactique estivale, plus des groupes et des visiteurs individuels qui fréquentent nos activités de randonnée, d'orientation et utilisent les structures d'hébergement et de restauration.

Le pôle didactique a l'intention de qualifier et développer sa propre offre, avec élaboration et réalisation de parcours multimédia spécifiques pour la didactique écologique avec des versions adaptées à différents types d'écoles et avec remise à jour du site. On prévoit l'achat d'équipements audio-visuels et informatiques pour la réalisation d'activités et de laboratoires didactiques et aussi d'équipements pour participer à des manifestations et des foires.

- **Pôle didactique Labsol dans l'écomusée du Haut Val Sangone** : on a l'intention d'organiser l'offre didactique grâce à des équipements innovants comme la création d'une salle de conférences multimédia et des outils didactiques pour les activités en classe et en laboratoire mais également, en adaptant les équipements de sécurité pour l'accueil du public. On prévoit aussi de créer une station météorologique dans le parc de la commune de Coazze et de proposer une activité avec les classes, en prévision d'une utilisation concrète pour le développement de projets liés à la mycologie. Ces interventions seront fonctionnelles aussi pour le projet village éducatif du PIT.

La réalisation, la fourniture et la pose de panneaux didactiques et de panneaux pour l'extérieur, mais aussi la réalisation et l'impression de flyers d'informations et de guides pour les enfants.

Interventions et produits de promotion.

En complément des actions réalisées dans le cadre du projet « Vallée de Suse : trésors d'art et de culture alpine » on prévoit la disposition de panneaux pour les extérieurs et un affichage homogène qui seront positionnés à côté des biens culturels au sein de parcours et de thèmes fédérateurs cités ci-dessous :

- 1 – Patrimoine religieux,
- 2 – Culture matérielle et immatérielle,
- 3 – Patrimoine fortifié,
- 4 – Patrimoine environnemental.

On procédera en plus, à la réalisation et à la pose de porte dépliants posés sur le sol ou muraux, qui seront mis près des musées / des biens insérés dans le système culturel des Hautes Vallées prêtes à garder le matériel d'information relatif au réseau des ressources.

- ACTIVITE 4

Saison culturelle des Hautes Vallées.

La communauté de Montagne impliquera les associations culturelles locales dans l'organisation d'événements et festivals, consacrés à la musique, à la danse, au théâtre, et des traditions locales qui identifient le territoire des Hautes Vallées.

En rapport avec les événements constituant « la saison culturelle des hautes vallées », on organisera un festival biennal dédié à la musique et aux danses traditionnelles locales (aire culturelle, linguistique l'occitan et provençal). Le festival comprendra pour chaque année un congrès/séminaire, dédié à la musique et aux danses traditionnelles, un ou plusieurs spectacles et concerts, brefs stages de danse et de musique. Les événements musicaux se dérouleront à l'extérieur et les équipements seront limités à la location des échafaudages et annexes indispensables pour les services ; les frais seront relatifs à l'organisation des événements et des congrès, aux dépenses d'hébergement, publicité, SIAE et services divers.

POLE DIDACTIQUE LABSOL PRE' DE L'ECOMUSEE ALTA VAL SANGONE - COAZZE

DETAIL DES COUTS

Voix de coût	Typologie	Coût	Coût TVA incluse
Réorganisation expositive et fonctionnelle	Realisation de coulisse fixe à soufflet pour l'organisation d'événements, spectacles et leçons	€ 1.666,67	€ 2.000,00
	€ 833,33	€ 1.000,00	
	€ 833,33	€ 1.000,00	
	€ 833,33	€ 1.000,00	
	€ 1.000,00	€ 1.200,00	
TOTALE		€ 5.166,66	€ 6.200,00
Equipements pour la réorganisation et l'accroissement des activités didactiques, de formation et d'information	Système vidéo-projection composé de projecteur EPSON EMP-TW 700 – Set 2 + support à plafond VOGEL'S PPC, 200 + écran enroulable Reflecta Silverline Ultralux 240x180 cm	€ 1.000,00	€ 1.200,00
	€ 833,33	€ 1.000,00	
	€ 625,00	€ 750,00	
	€ 416,67	€ 500,00	
	€ 416,67	€ 500,00	
	€ 1.250,00	€ 1.500,00	
	€ 1.250,00	€ 1.500,00	
	€ 833,33	€ 1.000,00	
	€ 416,67	€ 500,00	
	€ 833,33	€ 1.000,00	
TOTALE		€ 7.875,00	€ 9.450,00
Ameublement pour la rationalisation du secrétariat, du comptoir d'accueil et pour l'adaptation aux normes de sécurité	Ameublement pour la rationalisation du secrétariat, du comptoir d'accueil et du laboratoire	€ 833,33	€ 1.000,00
	€ 291,67	€ 350,00	
TOTALE		€ 1.125,00	€ 1.350,00

COMMUNAUTE DE MONTAGNE VALLEES CHISONE ET GERMANASCA, PELLICE ET PINEROLESE PEDEMONTANO

- **ACTIVITE 3**

Développement de pôles didactiques liés à la nature, au milieu et à la culture.

La communauté de Montagne du Val Chisone et Germanasca a l'intention de valoriser le pôle didactique représenté par l'écomusée régional des Mines et de la Val Germanasca, en développant des offres qui, sur la base de l'expérience acquise jusque là avec la réalisation d'activités didactiques et d'interprétations (laboratoires et itinéraires didactiques) liées au département didactique de l'écomusée et du projet Vallinsieme, seront une évolution ultérieure et une amélioration de ce qui a déjà été réalisé dans ces 10 dernières années d'activité (avec une utilisation de la part d'au moins 10 000 étudiants/groupes à l'année).

Le pôle didactique souhaite se développer avec une augmentation des activités liées surtout au thème de la « culture matérielle » avec un renforcement de la mise en réseau des ressources, en étroite relation avec les sentiers didactiques et d'interprétation déjà existants.

Création du réseau de ressources dans les [Vallées Chisone et Germanasca](#) :

Cette action comprend des interventions qui créent une visibilité et des images coordonnées au réseau (graphie commune, communication et signalétique appropriée).

On prévoit :

- La réalisation de présentoirs porte-dépliants au sol, à installer sur chaque bien-phare, avec une partie au sommet qui identifie clairement le réseau de ressource du territoire. Ils seront réalisés en bois et devront contenir le matériel informatif relatif au réseau de ressources.
- La réalisation de présentoirs porte-dépliants au mur, à installer dans chaque musée du réseau, de dimensions plus réduites et contenant les dépliants du système intégré transfrontalier et du système local.

Améliorer l'accès aux diverses ressources et au réseau des sentiers dans les [Vallées Chisone et Germanasca](#) :

On prévoit la réalisation d'une signalétique ponctuelle et descriptive ainsi que directionnelle, finalisée pour rendre immédiatement accessibles et reconnaissables les biens culturels à voir.

- Panneaux routiers : on effectuera une première communication aux visiteurs qui rejoignent les vallées, déjà sur les axes routiers d'accès au territoire par la pose de panneaux sur les routes qui présenteront le réseau des ressources.
- Cartes pour indiquer les directions routières : il est nécessaire de prévoir une série de cartes pour indiquer les directions routières qui accompagnent les visiteurs sur les principales ressources à visiter (musées et centres culturels significatifs).
- Signalétique ponctuelle : seront installés des panneaux à côté de chaque ressource (musées, moulins, églises, temples, etc ...) pour informer les visiteurs sur les caractéristiques du bien, modalités de visites et références touristiques.
- Panneaux descriptifs : est prévu l'installation de vitrines en bois, disposées dans tous les lieux stratégiques destinés à donner immédiatement de la visibilité au réseau des ressources.

Communication interne dans les [Vallées Chisone et Germanasca](#) :

Seront également prévues des actions d'information locale, tournées vers les opérateurs touristiques (en particulier vers les gestionnaires de ressources touristiques et réceptives). On a l'intention de réaliser un poster qui identifiera le réseau des ressources et quelques références téléphoniques et graphiques pour la visite des ressources à distribuer dans les chambres ou dans les hôtels. Cela aura un résultat important si on agit en même temps sur l'information ponctuelle à l'intention des gestionnaires de ressources et de structures réceptives, sur les modalités de visite des ressources locales et sur la réalisation d'un guide pour les opérateurs, à télécharger sur le site Internet des Hautes Vallées.

Sur le territoire du [Val Pellice](#), on prévoit de créer une offre de laboratoires didactiques pour les écoles de tout le Val Pellice et dans les structures qui organisent actuellement des laboratoires et des stages qui collaborent déjà institutionnellement avec la communauté de montagne :

- Ecomusée Crumière et réseau des écomusées
- Réseau des Moulins de vallée
- Centre culturel Vaudois
- Coopérative Jumarre di Angrogna
- Association Gliss Il Ghiro Di Rorà
- Galerie Scropo de Torre Pellice
- Ecole intercommunale de musique du Val Pellice.

On prévoit l'achat de matériel pour les équipements de laboratoire et le matériel destiné à la publicité. En particulier, on accordera de l'intérêt à la création des parcours didactiques multimédia et donc à l'achat d'équipement pour les conférences et téléconférences.

La réalisation d'un DVD qui illustrera l'offre didactique de tout le territoire.

Les activités territoriales se compléteront avec la réalisation d'interventions ponctuelles de raccord du « réseau des sentiers ».

Dans le Pinerolese Pedemontano l'action prévoit l'entretien et la mise en réseau de deux sentiers déjà existants qui vont du refuge Melano - Maison canadienne (1060 m) en formant un parcours qui unit le Val Lemina au Val Noce.

Le premier sentier concerne le parcours de l'écomusée de la Carbonaia (sur les trajet sont aménagées les différentes phases de construction des mines de charbon illustrées par des panneaux) qui part du village Talucco en Val Lemina (776m), continue sur une première partie jusqu'au Col du Chardonnet (1094 m) et se poursuit par le refuge le long de l'ancien parcours.(segnavia 060).

Le second itinéraire part des Maisons Scrivanada (598 m) dans la partie haute du Val Noce et constitue la voie d'accès historique au site d'escalade de Rocca Sbarua qui se trouve aux environs du Refuge (segnavia 052).

On effectuera :

1. des interventions de nettoyage, d'entretien et mise en réseau des sentiers existants,
2. de la manutention et remise en état de la signalétique verticale et horizontale

Dans le Pinerolese Pedemontano est aussi prévue la réalisation d'un parcours didactique au Musée du goût de Frossasco : "Projet quatre saisons au musée"

Le Musée du Goût, situé à Frossasco, a pour mission de diffuser la connaissance et de faire la promotion des produits typiques et de leur consommation grâce aux recettes traditionnelles du Piémont et des diverses régions italiennes.

Depuis le début de son activité le musée a eu dans les laboratoires didactiques du goût un remarquable succès aussi bien pour le nombre important de jeunes étudiants concernés (environ 7000 à l'année) que pour l'attention et la participation des différents sujets et il a contribué en outre à la formation des enseignants et des spécialistes de la restauration.

Le projet "Quatre saisons au musée" prévoit l'aménagement dans la grande cour interne du musée du Goût d'un parcours didactique ayant pour but la connaissance et l'utilisation dans l'alimentation des légumes et des primeurs dans un espace appelé " musée du potager et école". On pense aménager entre autre les espaces « fruits des bois » (avec myrtilles, mures, cassis, fraises, framboises etc ...), « verger » (avec des installations des espèces fruitières les plus cultivées) et l'espace « herbes et aromates » (pour les herbes et les plantes officinales et aromatiques).

L'objectif est de faire découvrir aux scolaires, la saisonnalité des herbes officinales, sauvages et aromatiques, des fruits sauvages et cultivés, comme la nature les a toujours offerts.

Tout le parcours sera accompagné de panneaux didactiques écrits en 4 langues avec des images et une graphie pour les approfondissements plus intéressants.

Un programme didactique et un jeu des fruits à déguster compléteront l'ensemble.

Un livret avec la saisonnalité des différents fruits et légumes sera disponible pour tous les visiteurs.

On précise que le parcours didactique proposé empruntera un itinéraire obligatoire de visite du musée et qu'ils pourront donc être utilisé par tous les visiteurs.

- ACTIVITE 4 :

Saison culturelle des hautes vallées

La communauté de montagne impliquera les associations culturelles locales dans l'organisation d'évènements et de festivals dédiés à la musique, la danse, le théâtre et aux traditions locales qui identifient le territoire des hautes vallées.

Actions territoriales – France – Hautes Alpes

Saison d'Art Contemporain

Description :

Menée en collaboration avec les partenaires Hauts Alpains, qui se partageront notamment les frais de mission artistique, la saison d'Art Contemporain créera une dynamique de réseau à l'égard de la coordination des actions tout au long du programme qui sera clôturée par l'organisation d'une saison culturelle en salle et en extérieur. Elle associera des lieux fortifiés (Mont-Dauphin, Briançon et Château Queyras), du patrimoine industriel (L'Argentière la Bessée). Enfin une impression de dépliants permettra de présenter l'ensemble des évènements et lorsque cela se justifie d'inclure les animations du PIT Monviso permettant ainsi de renforcer le lien sur le territoire à travers l'évènementiel.

Communauté de Communes du Briançonnais

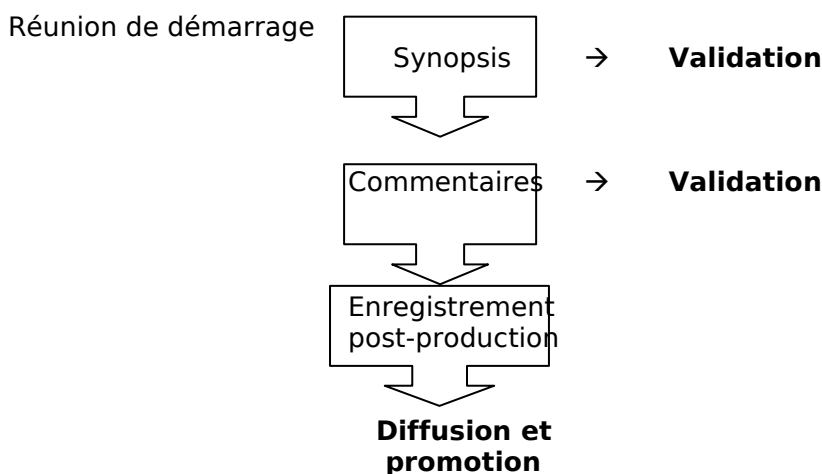
Visites audio-guidées

Le projet proposé par la Communauté répond au volet B « Production du réseau – activité 3 Création, développement, valorisation et aménagement d'itinéraires transfrontaliers.

L'objectif est de produire des contenus de qualité, de les diffuser massivement, de les promouvoir sur le territoire tout en s'appuyant sur les ressources offertes par le réseau culturel des Hautes Vallées. Cette action permettrait de faire le lien sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais en se raccordant au réseau.

La ligne éditoriale : Enregistrement des commentaires à 2 voix avec habillages sonores et musicaux, interviews d'experts et archives INA.

Méthodologie : Une approche participative



Des modes de diffusion complémentaires afin de répondre aux besoins des visiteurs :



Préparation
du séjour

Arrivée
sur site

Fin de
séjour

. Téléchargement
et transferts vers
baladeur

. Ecoute locale (PC)

. Services mobiles

. Services de
fidélisation
(cartes postales,
audio, newsletters)

Diffusion Internet

1. Diffusion locale sur les sites Internet des partenaires locaux (OT, CDT, CRT, ville...)
2. Diffusion via le site portail du concepteur
3. Propagation sur les sites Internet des réseaux de la Ville (Réseau des sites majeurs, Villes et pays d'art et d'histoire) et du concepteur.

Diffusion sur téléphones mobiles (serveur vocal)

- Un accès simplifié à la visite audio
- Un numéro national disponible 24h/24 et 365 jours/an
- Appel inclus dans le forfait de l'appelant
- Prescription possible du service dans les hôtels, restaurants, OT... via la distribution en présentoir des plans de parcours

Diffusion Internet mobile (disponibilité sur l'iPhone)

- Une application Web possible sur l'iPhone
- disponible 24h/24 et 365 jours/an
- consultation gratuite
- Version multi langue pour répondre aux attentes des publics non francophones

Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

Briançon bénéficie depuis 1990 du label "Ville d'art et d'histoire", ce qui témoigne de la qualité et de la diversité du patrimoine présent sur l'ensemble du territoire de la commune. A ce titre une convention a été signée avec le ministère de la Culture, qui prévoit un soutien financier et technique de la part du ministère, et en contrepartie l'obligation pour la Ville de Briançon de recourir à un personnel qualifié et agréé par le ministère, ainsi que l'obligation de se doter d'un équipement de médiation à la fois culturel de proximité appelé le CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine). Il a pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville. Ce nouvel ensemble culturel devra être un centre de ressources, pensé comme un lieu d'information et de présentation des enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de la Ville.

Le rôle des fortifications dans la structuration du paysage briançonnais

Les fortifications ont profondément modelé le paysage et participent pleinement de l'image de la ville. Aussi la compréhension de la structuration du paysage et la connaissance scientifique et technique des ouvrages fortifiés sont des objectifs phares pour affirmer l'identité du site. Il s'agit donc pour garantir cet enjeu, de poursuivre la valorisation culturelle du site dans une

démarche de tourisme durable, de développer la médiation autour de la thématique « fortification et paysage » et d'y impliquer, de manière plus prégnante, la coopération transfrontalière.

Un critère patrimonial et un enjeu symbolique

Le choix de l'installation du CIAP s'est porté sur la chapelle des Récollets en raison de son statut de lieu de mémoire, de sa localisation au coeur de la ville intra-muros, secteur sauvegardé.

Le lieu sera chargé :

- ♦ d'assurer, par tout moyen approprié, l'accueil du public le plus large possible, de développer la fréquentation des espaces d'expositions ;
- ♦ de favoriser la transmission et la connaissance de la fortification en montagne;
- ♦ de mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès à tous à la culture dans ses domaines de compétence ;
- ♦ d'entreprendre, d'accueillir ou de susciter, le cas échéant avec d'autres partenaires, toutes activités, initiatives liées à son objet, notamment en matière de programmation culturelle, de débat public, d'information, d'action éducative, et de recherche.

Le CIAP proposera aux visiteurs :

- une exposition permanente, didactique et pédagogique centrée sur la copie du plan-relief de Briançon ;
- des expositions temporaires qui contribueront à renouveler l'intérêt des publics locaux ;
- des ateliers pédagogiques ;
- un espace de rencontre pouvant accueillir débats et conférences ;
- un espace d'information et de documentation sur l'architecture et le patrimoine, ouvert au grand public, aux chercheurs et aux enseignants.

Etude pour la valorisation du « Barrage rapide » sur la Commune de Montgenèvre

Description :

De même que les sommets ont été fortifiés dès la fin des années 1800 (le fort du Janus, dominant Montgenèvre, dispose d'une artillerie apte à défendre les différents accès routiers vers Briançon et la frontière), le village de Montgenèvre est pourvu de petits ouvrages de défense distribués à contre-pentes des escarpes bordant la route.

Le « barrage rapide de Montgenèvre » est le dernier ouvrage Maginot réalisé dans la zone du Briançonnais. Sa tâche est d'interdire le passage à une armée et à des chars. Le mécanisme de défense est très particulier. Grâce à un principe de balancier, bien protégé sous une épaisse carapace de béton armé, une grosse poutre en acier pouvait être lancée pour bloquer la route en un éclair et donc retarder une éventuelle avancée vers Briançon.

Ces vestiges militaires sont un des fleurons de notre pays, marquant une densité de fortification quasi-unique. Ainsi, le « Barrage rapide », blockhaus sis en bordure de la RN 94 au Clot Enjaime, pourra, dans le cadre de la valorisation envisagée, être inscrit dans l'offre touristique à caractère historique. Ce projet s'inscrit dans le sillage de l'inscription du patrimoine VAUBAN (Briançon, Montdauphin) depuis 2008 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Objectifs :

Analyse des caractéristiques typiques de cet ouvrage, étude comparative.

Mise en valeur et valorisation des patrimoines militaires.

Etude pour la mise en valeur de l'Obélisque Napoléon sur la Commune de Montgenèvre

Description :

L'histoire de l'Obélisque de Montgenèvre est incontestablement indissociable de celle de la construction de la route du Col.

Vivant au rythme des batailles et des conquêtes, le Montgenèvre présente un passé millénaire important. Les Grands Noms de l'Histoire (le général romain Optimus, Jules César, les Empereurs Claude, Vespasien, Maximien et Constantin, les Celtes ou bien encore les Burgondes, Ostrogoths, Visigoths et Francs) ont de tout temps pratiqué le passage du Col.

A l'image de ses prédécesseurs, Napoléon, alors encore Premier consul, a de grandes ambitions guerrières et se lance à la conquête de l'Europe. L'Italie fait bien évidemment partie de ses projets... Comprenant l'intérêt stratégique et commercial d'une telle voie d'accès, le Baron LADOUCKETTE, Préfet des Hautes-Alpes (1802-1809), avance ainsi sur ses fonds personnels l'engagement des travaux de modernisation de la route du Col du Montgenèvre et reçoit la mobilisation de l'ensemble du Briançonnais (1 700 hommes) dans son entreprise.

En signe de reconnaissance à Napoléon, le 9 septembre 1804, Montgenèvre assiste à la pose de la première pierre de l'Obélisque. Haut d'une vingtaine de mètres, entièrement réalisé en pierre de taille, l'Obélisque rappelle non seulement la construction de la route, mais rend également hommage aux conquêtes napoléoniennes, comme en témoignent les plaques posées sur chacune de ses faces.

En 2009, les services de l'Etat vont engager la restauration de l'Obélisque. L'opération complexe consistera à enfermer l'édifice dans un « sarcophage » de bois pour assurer sa bonne tenue, avant d'injecter sous celui-ci une nouvelle fondation en béton. Bien évidemment les façades seront également rénovées à cette occasion, ainsi les pierres de parement seront démontées, et changées pour celles qui le nécessitent.

De façon complémentaire, la mise en valeur et la valorisation de cet édifice par des panneaux muséographique en lien avec les espaces muséographiques existants sur le commune (espace muséographique de l'office de tourisme dédié à l'histoire du col de Montgenèvre, espace muséographique de la Maison du village dédié à l'histoire du ski dans la station, futur espace muséographique de l'Esapce partenaires concernant le patrimoine géologique) permettra d'inscrire cet ouvrage dans l'offre touristique à caractère historique.

Objectifs :

Mise en valeur et valorisation du patrimoine culturel.

Mise en valeur des sentiers culturels et artistiques de la commune de la Salle les Alpes autour de l'Eglise de Saint Marcellin

Description :

Une multitude de chapelle et édifices religieux classés et non classés parsèment le territoire de la Commune de la Salle les Alpes.

Maintenir ce patrimoine, le valoriser et le protéger permet de développer une offre touristique complémentaire en période estivale, à destination d'un public soucieux de découvrir une richesse patrimoniale authentique.

L'implication déjà existante, notamment financière, de certains habitants de la commune pour la sauvegarde de ce patrimoine, ne peut que créer une dynamique autour de laquelle on enregistre un ensemble d'initiatives innovantes (exposition artistiques, concerts musicaux..), renforcer par la mise en réseau de ces différents sites dans le cadre de la création de sentiers culturels et artistiques.

Objectifs du projet :

Valoriser le patrimoine culturel par :
La mise en valeur de certains édifices
La création de sentiers culturels et artistiques

Communauté de Communes du Guillestrois

Circuits de découverte du patrimoine du Guillestrois

Communes du territoire : Eygliers, Guillestre, Mont-Dauphin, Réotier, Risoul, Saint-Clément-sur-Durance, Saint-Crépin, Vars

Objectif

La création d'un maillage de sites patrimoniaux mis en valeur sur le territoire du Guillestrois doit permettre :

- La création d'une offre de tourisme patrimonial sur l'ensemble du territoire s'appuyant sur l'attractivité du site phare de Mont-Dauphin, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco ainsi que celle du réseau culturel transfrontalier.
- Une diversification touristique
- Un renforcement de l'offre du réseau culturel transfrontalier

Description

Réalisation de circuits de découverte du patrimoine du Guillestrois.

Les outils de mise en valeur des sites choisis sont :

- Panneaux informatifs *in situ* (une série de panneaux par commune, 5 à 10 panneaux par commune, et un circuit de découverte communautaire thématique est envisagé autour du site phare de Mont-Dauphin permettant de comprendre l'intégration du site dans le territoire).
- Brochure liée diffusée gratuitement
- Les panneaux seront adaptés à tous les types de public (tourisme familial et tourisme culturel notamment).

Contenu prévisionnel :

- Texte et illustrations explicatifs présentant le site patrimonial. Deux niveaux de lecture seront proposés pour chaque site. Le texte principal et les illustrations sont à destination du grand public et un complément d'informations est apporté sous forme d'encadrés pour ceux qui souhaitent en savoir plus.

Les panneaux devront être accessibles au plus grand nombre (emplacement des panneaux, choix de police et de corps de texte adaptés, traduction en anglais et italien).

- Référence au réseau culturel transfrontalier, aux partenaires
- Référence à l'existence de circuits sur l'ensemble du territoire.

Chaque panneau doit inciter le public à se procurer la brochure de découverte liée.

Cette brochure sera diffusée dans les Offices du Tourisme du territoire et téléchargeable sur leurs sites internet, sur les sites internet du réseau culturel transfrontalier et des partenaires.

La brochure est éditée en 3 langues : français, anglais et italien.

Contenu prévisionnel :

- Carte de l'implantation des panneaux *in situ*
- Propositions de circuits (découverte « géographique » par village et thématiques correspondant aux thèmes développés au niveau du réseau culturel transfrontalier)
- Présentation du réseau culturel transfrontalier
- Informations pratiques

Des affiches présentant les circuits (panneaux et brochures) seront réalisées pour la communication du projet.

Navettes de découverte du Pays des Ecrins

Description :

ce projet consiste à la mise en place de navettes permettant, en présence d'un guide, de découvrir les richesses du Pays des Ecrins. Ces navettes seront thématiques avec le patrimoine religieux, les cadrans solaires, la force de l'eau, le Vallon du Fournel, la vie d'autrefois...

il s'agira de faire découvrir le patrimoine culturel et naturel via un mode de transport doux et en commun.

Les thématiques permettront de découvrir une panoplie de patrimoine tant naturel que vernaculaire, religieux...

Cette initiative découle d'une volonté de réduire les flux de véhicules en direction des principaux lieux touristiques du Pays des Ecrins, ceci permettant de réduire les nuisances (sonores, visuelles...) mais aussi la pollution sur ces routes de montagne qui se traversent de nombreux sites sensibles.

L'objectif est également de faire découvrir les programmes européens tels que natura 2000 (dans le vallon du Fournel par exemple).

Ce projet s'intègre dans le PIT de manière à mettre en valeur les principaux sites touristiques du Pays des Ecrins. Il permettra d'offrir un produit innovateur sensibilisant les utilisateurs à l'environnement et surtout aux impacts touristiques sur le milieu naturel.

Objectif :

Permettre l'accès aux principaux sites remarquables du Pays des Ecrins en transport en commun avec un guide qualifié et dédié.

Chaque navette dure ½ journée. Ces navettes ont lieu durant la haute saison touristique estivale Diminution de la circulation de véhicules sur les sites sensibles du pays des Ecrins en proposant un produit de découverte original

Intérêt d'une participation transfrontalière !

Ce projet novateur pourra à terme être exporté sur d'autres territoires qui composent les Hautes Vallées.

Des formations bilingues pourront également être envisagées permettant un partenariat avec des territoires italiens.

Valorisation du patrimoine technique et rural : le moulin de St Sébastien

Description :

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins s'est engagée dans la mise en place d'un circuit intitulé « PER Pays des Ecrins, Pays de l'eau ». ce circuit de mise en valeur du patrimoine hydroélectrique couvrira l'ensemble du territoire du Pays des Ecrins. C'est dans ce cadre que le commune de Saint Martin de Queyrières souhaite mettre en valeur un espace muséographique avec la réalisation d'un film et d'une exposition permanente.

Le moulin St Sébastien est l'exemple même de cette mise en valeur et s'intègre parfaitement au circuit envisagé. Situé aux portes du Pays des Ecrins, ce site permettra de faire une accroche indispensable à ce circuit.

Objectif du projet :

Pérenniser l'espace muséographique du moulin Saint Sébastien sur la thématique des moulins et de leur mode de fonctionnement (eau et hydroélectricité) au travers de supports didactiques et promotionnels

Le patrimoine industriel et notamment le patrimoine hydroélectrique sont des thématiques communes à l'ensemble des territoires des Hautes Vallées. Ce circuit pourra à terme réaliser un partenariat avec un homologue italien.

Intérêt d'une participation transfrontalière :

Créer une offre et un réseau sur le territoire des Hautes Vallées sur la thématique du patrimoine industriel

Commune d'Aussois

“PROMENADE SAVOYARDE DE DECOUVERTE” sur la barrière de l'Esseillon

Objectifs du projet

- VALORISATION d'un site de caractère par la mise en place d'un produit touristique répondant aux nouvelles attentes de la clientèle : promenade « douce » (pas trop de dénivelé et pas trop longue), accessible à tous notamment aux familles avec poussettes en adéquation avec le positionnement « Famille plus » de la station d'Aussois, aux seniors et aux personnes en fauteuil roulant accompagnées, pour découvrir un site avec une approche ludique et thématique.
- Le cheminement proposera 2 parcours : un parcours « confort » spécialement adapté pour l'accès et un parcours « liberté » pour les personnes souhaitant poursuivre la promenade et marcher davantage. Il sera animé par un scénario sur le thème « la vie du soldat en garnison à l'Esseillon », ce scénario tiendra compte bien évidemment du contexte historique (forts sardes construits contre la France..), des quelques grands principes d'architecture militaire, des autres exemples de fortifications existantes (Briançonnais et Val de Suse) avec une mise en valeur pédagogique des éléments du patrimoine à découvrir grâce à des outils d'interprétation originaux et ludiques qui jalonneront ou accompagneront le parcours.

Objectifs opérationnels

- étude en vue de déterminer et de chiffrer les actions à mettre en place pour la réalisation d'une « promenade savoyarde de découverte » sur le site de l'Esseillon et plus spécialement sur le Fort Victor-Emmanuel.
- travaux (action non inscrite dans le PIT) : aménagements sur le cheminement et à l'intérieur du Fort Victor Emmanuel
- communication s'intégrant dans une démarche commune afin de promouvoir le projet, auprès du public, auprès des médias, auprès des relais transfrontaliers.

Territoire concerné

Les forts de l'Esseillon et plus spécialement le Fort Victor Emmanuel.

Description

L'étude :

- la conception technique du projet : travaux d'aménagement des sentiers, sécurisation, signalétique, aménagements.
- la conception de l'interprétation : choix du scénario de découverte et des outils ludiques et éducatifs

Cette étude prendra en compte les notions :

- d'accessibilité à tous publics
- de développement durable
- de stratégie de développement touristique en adéquation avec le positionnement d'Aussois et intégré dans celui des fortifications des hautes vallées.

Les travaux :

- les aménagements pour faciliter les accès sur cheminements, les stationnements de véhicules légers et autocars, les aires repos et de pique nique
- les aménagements pour la sécurisation des parcours
- les aménagements de certains espaces du fort Victor Emmanuel liés au scénario de découverte

La communication et mise en réseau:

- **à destination du tout public : conception et réalisation d'un dépliant franco-italien**
- **auprès des publics spécifiques, groupes de seniors, scolaires : dépliants spécifiques, infos montage de produits**
- **sur internet et auprès des médias**
- **entre partenaires transfrontaliers avec mise en réseau des informations.**

Au préalable à la mise en place de ces actions un comité de pilotage est constitué, il comprend un représentant pour chacun des organismes suivants :

- DRAC
- Direction de l'environnement et du paysage (grands sites)
- Bureau des guides d'Aussois
- Commune d'Aussois
- Office du tourisme d'Aussois
- Association des forts de l'Esseillon
- Conservation départementale du patrimoine
- MDP (en l'absence d'un représentant de cet organisme, il sera fait appel à un représentant des fortifications d'Exilès ou au responsable du patrimoine briançonnais)
- Syndicat du Pays de Maurienne
- Commune d'Avrieux
- Syndicat intercommunal de Modane
- ATD (1réfèrent pour la Maurienne + chargé de culture,1 réfèrent tourisme adapté,1 réfèrent chargé de projet PSD)

Intérêt d'une participation transfrontalière

- L'historique des forts est indissociable : de l'histoire de la Savoie, du rattachement de la Savoie à la France, de la naissance de l'unité italienne. Son point commun avec l'Italie voisine est bien évidemment la ligne défensive de part et d'autre avec les aléas des frontières, des alliances et des retournements au cours des siècles précédents : ce point commun est indéniable notamment avec le fort d'Exilles en Val de Suse dont nous pourrions nous rapprocher pour engager un travail commun en termes de communication (dépliants franco-italiens), d'animations, d'échange d'informations (croisement de fichiers : scolaires, seniors etc..), de montage communs de produits touristiques et éducatifs .

- Le projet s'inscrira également dans la continuité des aménagements récents de la Redoute Marie Thérèse en terme de lisibilité (signalétique, audiophones français, italiens).

Partenariat Transfrontalier

Dans le cadre du PIT des Hautes Vallées, la commune d'Aussois met en place une démarche de partenariat transfrontalier dans la perspective d'échanges futurs prévus à travers le réseau culturel transfrontalier. Même si les partenaires italiens et hauts alpins n'ont pas encore démarré leurs actions, l'expérience de la Promenade Savoyarde de Découverte sera une porte d'entrée dans ce partenariat et dans les échanges d'expériences. Cette « avance » sur nos voisins peut être également perçue comme force de propositions futures auprès d'eux.

Le réseau culturel transfrontalier en émergence va permettre de construire un partenariat plus large par rapport à un projet simple qui réunit 2 partenaires uniquement. Ainsi, la commune d'Aussois et les forts de l'Esseillon pourront s'ouvrir à une réelle dimension transfrontalière, à travers un rapprochement avec l'ensemble des sites fortifiés italiens et hauts alpins mais aussi avec d'autres acteurs culturels complémentaires

D'ores et déjà, vous trouverez ci-dessous les différentes actions en cours de réalisation ou envisagées dans un futur proche :

ACTIONS EN COURS :

- Réalisation commune avec le village d'Avrieux d'une carte du site global de l'Esseillon qui sera diffusée gratuitement dès cet été. Cette carte présentera l'éventail détaillé de tout ce qu'il est possible de découvrir dans les forts et autour des forts, ainsi que toutes les activités s'y rattachant (promenade savoyarde de découverte, randonnées sur les sentiers thématiques, découverte du centre d'interprétation autres activités sportives et culturelles etc..) Elle comportera aussi une version en italien.

- Dans le cadre de la Promenade savoyarde de découverte du Fort Victor Emmanuel, les supports nécessaires à la compréhension du scénario feront l'objet d'une traduction en italien.

- En continuité avec les actions déjà menées au cours des années précédentes *, la commune d'Aussois s'inscrit dans la démarche d'animation estivale mise en place par le syndicat intercommunal de Modane dont Aussois fait partie. (en référence : le projet PIT déposé par le Syndicat intercommunal de Modane).

*exemple d'action déjà menée précédemment : Participation au sein du syndicat intercommunal du canton de Modane à l'organisation d'une promenade-spectacle Son et Lumière « Peau d'âne » mise en scène par Alain CARRE durant tout un été, avec des séances particulières pour les italiens : visite du site et bandes-son en italien du spectacle. En amont la promotion avait été effectuée auprès des frontaliers avec l'assistance de l'OT de Bardonnèche, les forts d'Exillès et de Fènestrelle, des conditions financières pour les passages du tunnel du Fréjus avaient été négociées avec la SFTRF et une assistance promotionnelle renforcée par la diffusion transfrontalière d'une brochure événementielle de l'organisme « Sentinelles des Alpes »

- Aussois fait partie du réseau « sentinelles des Alpes » qui s'inscrit désormais dans l'Association « Grande Traversée des Alpes ». Un premier séminaire « GTA » a d'ailleurs eu lieu à Aussois l'automne dernier. Le travail de mise en réseau se poursuit en particulier autour de l'idée d'une itinérance culturelle alpine (croisement de la route des Grandes Alpes et de la Via Alpina et de Sentinelles des Alpes).

- Des rencontres avec Monsieur Matteo Arotta, Président de l'association Medalp, à propos de son projet « La route des canons » ont eu lieu. Le projet de cette association consiste en la création d'un itinéraire touristique culturel de l'ensemble des forts de l'arc : Piémont, Maurienne, Tarentaise et Val d'Aoste, en présentant la route des canons comme un produit unique et non fractionné en entités indépendantes. En attendant l'évolution de ce projet qui pourrait se rapprocher des réseaux existants, une communication fructueuse est établie entre l'association et Aussois : informations de la part d'Aussois sur toutes les actions en cours ou en devenir sur le site, échanges de contacts et de coordonnées utiles, aide à la traduction de documents de la part de l'association.

- L'action d'Aussois comporte également un lien étroit avec l'action inscrite par le Comité des stations de Maurienne au PIT, qui consiste en la création d'un guide multimédias sur la Maurienne avec un zoom particulier concernant le site de l'Esseillon. Une version de ce guide en italien est également prévue.

ACTIONS ENVISAGEES :

- Partenariat sur l'information et la promotion dans le cadre du réseau culturel transfrontalier : chaque site peut être le relais informatif et promotionnel des autres sites : échanges de documentations, participation à des éditions communes, liens internet, etc...

- Montage de séjours transfrontaliers : courts séjours et séjours semaine avec programme de visites, concerts, listings concernant l'hébergement et la restauration.

- Montage commun d'expositions

- Echanges d'expériences entre les différents sites en termes d'aménagement, d'animation, de promotion et pourquoi pas de restauration avec notamment pour ce cas une piste à étudier : Chaque été des travaux de restauration sur l'ensemble du site de l'Esseillon sont entrepris par l'association des forts de l'Esseillon (émanation de l'association « Remparts ») qui accueillent régulièrement des bénévoles venus de tous pays. Il serait judicieux de pouvoir échanger avec les différents sites dotés d'une même structure : listings des bénévoles avec leurs spécialisations, inventaire des chantiers à proposer aux bénévoles, etc...

Syndicat du Pays de Maurienne

150^{ème} anniversaire du Rattachement de la Savoie à la France en 2010

Contexte

En 2010 la Savoie fêtera le 150^{ème} anniversaire de son rattachement à la France. Ce sera l'occasion de nombreuses festivités un peu partout dans le département.

Pourquoi fêter cet anniversaire ?

Si le fait historique est important, c'est avant tout l'occasion pour des événements créatifs, colorés, solidaires, et créer une action artistique forte.

Ce serait aussi l'occasion de renforcer les liens et les solidarités entre les habitants, les associations, les collectivités de notre vallée, et valoriser la Maurienne. C'est aussi l'opportunité pour 2010 et 2011 d'approfondir le lien avec l'Italie et d'échanger avec ces voisins avec lesquels nous avons un passé commun.

Description

Depuis 2007, une réflexion s'est engagée sur le Pays de Maurienne avec notamment le groupe arts vivants, de la commission culture du Conseil Local de Développement, afin d'envisager la mise en place d'événements. La réflexion s'est portée autour d'un projet qui marquerait de manière forte cet événement en organisant une manifestation originale, artistique, populaire, culturelle et festive avec l'ensemble des acteurs locaux de notre vallée.

Les objectifs réfléchis sont de :

- Créer une dynamique collective, fédératrice de l'ensemble des cantons et des habitants.
- Valoriser la vitalité et les spécificités du pays de Maurienne
- Renforcer le lien social et la solidarité entre les habitants de la vallée
- Se réapproprier notre histoire et renforcer notre identité culturelle.
- Et en définitive contribuer au rayonnement et au développement de la vallée. Il s'agit d'articuler des actions et des événements au niveau de chaque canton, et des actions transversales au niveau de la vallée, s'adressant à tous les habitants de la vallée et s'appuyant sur les initiatives de chaque canton.

L'objectif tant au niveau des cantons, que celui de la Maurienne, est d'associer le plus largement possible les habitants, à cet anniversaire.

Les ACA (Associations Cantonales d'Animation), les associations, les écoles primaires, les écoles de musiques, les collèges et les personnes intéressées se sont réunis sur chacun des cantons afin de réfléchir à la forme que pourrait prendre ces événements. Au fur et à mesure des rencontres sur les cantons et à l'échelle de la vallée, la décision a été prise de proposer des événements se rattachant aux thèmes suivants : la migration – la gastronomie – l'histoire – la musique.

Il s'agira de faire cinq projets cantonaux et un sixième envisagé sur le canton de Saint-Jean de Maurienne qui sera également le projet final « Vallée » et fédérateur en intégrant un "morceau", une partie des projets des cinq autres cantons.

L'Association Festivités Maurienne 2010, en lien avec les autres associations locales et les collectivités locales, portent les actions culturelles, les événements.

Le Syndicat du Pays de Maurienne est chargé de la coordination générale de ces événements. Ainsi il est organisateur, porteur de la communication et de la prestation de l'expert (metteur en scène, coordonnateur...) entre les cantons pour faire le lien, assurer la cohérence et conseiller pour la création de l'événement final. La communication des événements se fera aussi dans le cadre du territoire du PIT en intégrant la saison culturelle des Hautes Vallées.

C'est ces deux volets de coordination/mise en scène et de communication qui intégreront le Programme Intégré Transfrontalier (PIT) des Hautes Vallées. De plus dans cette partie intégrée au PIT portée par le SPM sont comprises des actions transversales : échanges d'expérience, formations, Ces actions transversales, de mise en réseau avec les partenaires du PIT seront développées par le coordonnateur culture et patrimoine du Syndicat du Pays de Maurienne.

Partenariat

Les projets développés seront développés, communiqués, en partenariat avec l'Assemblée des Pays de Savoie, le département de la Savoie, avec les territoires du Briançonnais et des vallées italiennes voisines sera également développé. Des partenariats à l'intérieur du territoire de la Maurienne seront également noués. La communication sera effectuée au sein de la conférence des Hautes Vallées. En effet ces événements s'inscriront dans la saison culturelle des Hautes Vallées.

Des échanges auront lieu avec ces territoires pendant le projet mais aussi après, pour l'unité italienne en 2011.

Objectif

Proposer la communication et la coordination autour d'un événement d'ampleur, de qualité artistique et culturelle, fédérateur, qui rassemble la vallée et favorise les échanges avec les voisins italiens et Briançonnais.

Mise en réseau des musées et de leur offre

Description

Mise en place d'un poste à mi-temps sur le réseau des musées de Maurienne afin de dynamiser celui-ci.

Actions envisagées :

- communication (rendre la communication commune effective avec des encarts, communiqués, programme commun...),
- création de produits touristiques communs (entre les musées de Maurienne et d'autres structures..),
- développement de partenariats avec les structures des territoires voisins italiens et Briançonnais des musées,
- faire le lien « proche » entre les musées et les différentes structures
- action de veille sur les musées et contenu : recherche, information sur actions menées en Italie, dans le Briançon...
- action/proposition de formation/échange/sensibilisation.

Objectifs du projet :

Structurer, promouvoir l'offre culturelle muséographique. Permettre et animer la mise en réseau, et l'associer aux vallées voisines italiennes et Briançonnaises.

Echéancier de réalisation :

- poste sur deux ans envisagée dans un premier temps
- **actions à réaliser au cours de ces deux ans : formations avec les membres du réseau maurienais et échanges avec les partenaires du PIT italiens et Briançonnais**

Événementiel sur la Barrière de L'ESSEILLON « Saison Culturelle des Hautes Vallées »

La **Barrière de l'Esseillon** ou **Forts de l'Esseillon** sont une série de cinq fortifications construites au XIX^e siècle sur un verrou rocheux fermant la haute-vallée de l'Arc, sur les communes d'Aussois et Avrieux (Vallée de la Maurienne, à deux km en amont de Modane) pour protéger le Piémont d'une éventuelle invasion française. Elle comprend quatre forts et une redoute, qui portent les noms de membres de la famille de Savoie. Puis en 1860, se produit le rattachement de la Savoie à la France, l'Annexion. Les Forts deviennent Français. Et 150 ans plus tard toute la Savoie fête l'événement.

Le Syndicat Intercommunal du Canton de Modane, a obtenu de la part des communes d'Avrieux et d'Aussois, la compétence pour l'animation de la barrière de l'Esseillon l'été, et ceci depuis près de 10 ans (historique en **annexe 1**). Pour fêter et valoriser comme il se doit ce lieu emblématique de la vallée, le SICM souhaite marquer l'événement en proposant dans le cadre de la coopération transfrontalière, une manifestation à la hauteur de cette date anniversaire.

Intérêt d'une participation transfrontalière

L'intégration de cet événementiel dans le PIT des Hautes Vallées est incontournable et va permettre d'inscrire les forts de l'Esseillon dans une réelle dimension transfrontalière.

En effet, l'action du SICM « Événementiel sur la Barrière de l'Esseillon » va contribuer à la Saison Culturelle des Hautes Vallées sur le versant Maurienne. La valeur ajoutée et l'innovation rendue possible grâce à son inscription dans le PIT des Hautes Vallées est l'ouverture à un partenariat franco-italien, à travers des animations thématiques, la création et l'accueil d'un spectacle itinérant sur un site symbolique de l'histoire transfrontalière des Hautes Vallées.

Ce sont la musique, la danse, la chanson, ... qui redonnent vie à ces pierres et rendent ces lieux accueillant même si leur passé n'a pas toujours été joyeux. C'est un souvenir et une valeur ajoutée qui donne à la clientèle touristique et locale, l'envie de revenir et de parler de notre vallée, de notre région et de l'histoire des frontières.

Grâce à la décentralisation culturelle au-delà de nos frontières, nous pouvons faire de nos sites phares une plateforme d'échanges. Faire renaître, les personnages célèbres (Cavour, Montalembert, Vauban, Famille Royale Sarde ; Victor Emmanuel, Marie-Thérèse, Charles Albert...) qui ont marqué un passé proche ;

- Enrichir les connaissances de la clientèle touristique, en gardant à l'esprit le caractère ludique et vacancier. Grâce à une richesse d'histoire transfrontalière, et qui plus est, fêtant en 2010, les 150 ans du rattachement de la Savoie à la France,
- Favoriser les échanges de cultures entre les pierres fortes des 3 territoires les forts de l'Esseillon (Maurienne), Vauban (briançonnais) et Fenestrelle ou Exilles (Italie)

Objectifs du projet :

- Valorisation et identification du site de la barrière de l'Esseillon en l'intégrant dans le réseau des sites culturels des Hautes Vallées.
- Augmentation de la fréquentation des sites Phares. Lecture et compréhension du site en relation avec l'ensemble du dispositif transfrontalier (Prévision de fréquentation touristique grâce à l'action : 1500 personnes)
- Intervention de partenaires locaux pour apport de connaissances et intervention (associations « Mémoires sans Frontières, Musées de la Traversée des Alpes, OT Aussois, Facim, CG conservation du patrimoine, Communes détentrices de bibliothèques, les musées, les écoles primaires et collèges).

Objectifs opérationnels

- Augmenter la fréquentation touristique du principal Site Phare de la Maurienne en élargissant sa communication vers un public transfrontalier.
- Approfondir les connaissances de la clientèle locale et touristique, des territoires Hauts Alpains et Italiens, à travers des échanges culturels et d'expériences. La création (d'une part) et l'accueil (d'autre part) de spectacles itinérants permettront à certains de nos territoires des hautes vallées de faire découvrir à la clientèle touristique et locale une plus large dimension de l'histoire de nos frontières.
- Valoriser, Promouvoir et Communiquer sur 2010, date anniversaire du rattachement de la Savoie à la France,

Description :

Spectacles vivants Itinérants et Journées Lecture sur la thématique des « Fortifications ». Leur histoire, les personnages qui l'ont marqué.

I - VOLET SPECTACLE : « Stimuler la mémoire visuelle du spectateur »

La mise en valeur de la barrière de l'Esseillon se fera donc par la création d'un spectacle de danse (spectacle vivant itinérant) spécialement créé pour l'occasion. Le SICM a fait appel à la société OSELLA CONSULTANTS, qui a créé l'association FORTS EN DANSE, et propose des prestations tout à fait appropriées aux lieux, et à l'histoire de ces lieux. Pierre Osella est programmateur et directeur artistique cette association. Il a animé plusieurs spectacles similaires notamment au fort d'Exilles en Italie et à Vauban à Briançon.

Aspect techniques :

Année 1 (2011) : Le SICM souhaite la création et la diffusion d'un spectacle de danse, spectacle vivant itinérant exprimant, l'histoire des fortifications alpines sur les territoires des Hautes Vallées. Ce spectacle sera joué durant l'été 2011 dans l'enceinte de l'un des forts de la Barrière de l'Esseillon, le fort Marie Christine ou le fort Victor Emmanuel et/ou La redoute Marie Thérèse, et pourrait ensuite être joué sur l'un des 2 autres territoires italiens (vallée de Suse fort d'Exilles, ou val Chisone au fort de Fenestrelle) et/ou haut alpin (Briançonnais –fort Vauban) apportant ainsi une dimension transfrontalière à ce projet.

Nombre de représentation : 1

Durée de représentation : 1h30

Nous avons demandé un devis à Osella Consultants (**annexe**) répondant au cahier des charges détaillant la commande du spectacle (**annexe**) que nous avons élaboré pour la mise en œuvre de cette action. Quelques références des prestations proposées par « Fort en danse » (**annexe**).

Année 2 (2012) : Pour 2012, il est prévu l'accueil d'un Spectacle vivant Itinérant, danse ou théâtre, ayant été proposé par l'un des autres territoires sur leurs fortifications pouvant intégrer la dimension transfrontalière. L'année 2 est sensiblement identique à la première quant à son contenu, par contre il n'y aura pas le coût de la création.

L'association Forts en danse nous a semblé correspondre parfaitement à ce que nous recherchions et voulions faire découvrir aux spectateurs. L'alliance de la beauté architecturale de ces forts avec l'harmonie et l'expression de la danse contemporaine, ainsi que la mise en lumière des pierres et des acteurs, feront vivre aux spectateurs des émotions qui s'imprimeront dans leur mémoire. L'histoire rejoint le présent grâce au concept d'une gestuelle éphémère des danseurs.

Attention : Osella consultant nous proposait des représentations en 2010 (le comité de suivi du PIT vient de prorogé au mois de juin 2010 la décision d'acceptation des dossiers. Il sera donc trop tard pour programmer ce spectacle cet été, nous préférons donc le reporter à 2011. D'ailleurs la compagnie Osella Consultants vient de décliner son offre, par manque de temps.

Les questions liées au transport de matériel : Osella Consultant s'occupe des moyens techniques qui sont nécessaires au projet, Toutefois le syndicat intercommunal possède déjà du matériel technique (**annexe**).

Le coût du transport de matériel sera compris dans le coût de la prestation

Le mode d'organisation :

Le SICM fait le choix de faire appel à des professionnels du spectacle, qui savent mettre en valeur, les espaces qu'ils investissent.

La compagnie Osella Consultants est reconnue pour organiser des manifestations théâtrales, musicales ou d'autres horizons artistiques. Cette compagnie est spécialisée dans l'animation d'espaces historiques. Des lieux prestigieux tels la cité Vauban à Briançon, le fort Exilles dans la vallée de Suze, ont fait appel à eux pour mettre en valeur les pierres de ces forteresses, jusqu'à avoir participé au classement de la cité de Briançon au patrimoine mondial de l'Unesco. Les équipes intervenantes (notamment au niveau des intermittents du spectacle) sont choisis par le Directeur Artistique de Fort en Danse.

II - VOLET LECTURE : Stimuler la mémoire auditive du spectateur

Le SICM souhaite la création et la lecture de contes, sur 2 journées par année, le thème de ces contes s'appuie sur l'histoire du rattachement de la Savoie à la France il y a 150 ans. 2 interventions par journées d'environ 1H chacune, seront proposées en extérieur si le temps le permet, soit au fort Marie Christine dans la cour intérieur, soit au Victor Emmanuel dans les batteries basses. Pour que les spectateurs soient imprégnés par l'histoire qu'ils seront en train de vivre.

Pour ce volet lecture, le SICM a demandé un devis à Mr Yves BERNERON (**annexe**), habitant de haute Maurienne, conteur passionné (**annexe**), dont la connaissance de l'histoire de la maurienne n'est plus à prouver. Pour ces journées lectures, le SICM souhaiterait faire venir les enfants des écoles secondaires italiennes (6^{ème} et 5^{ème}) se trouvant de l'autre coté de la frontière, ainsi que la population de la vallée de Suze (transfrontalière) afin que tous puissent découvrir ces fortifications, dont l'architecture (Vauban, Montalembert....) et les stratégies de tirs différaient de celles qu'ils ont pu découvrir dans leur région (fort d'Exilles, fort de Fenestrelle, etc....)

Raviver les souvenirs, enrichir les mémoires, et approfondir les connaissances. C'est grâce à ces événements et aux émotions qu'auront reçues les spectateurs que l'histoire de la barrière de l'Esseillon pourra se propager aux delà de la vallée, de la région et des frontières. Ce qui pourrait être le point d'orgue de ces dates anniversaires : 150^{ème} anniversaire du Rattachement de la Savoie à la France.

Organisation : Ces lectures se feront l'après midi en milieu de semaine afin de capter la clientèle touristique comme la clientèle locale. L'équipe technique du SICM (2 techniciens et 1 Chargé de mission), se chargera de la mise en place de l'espace scénique et de l'espace d'accueil des visiteurs

Aspects Techniques Commun aux 2 volets :

La publicité : Un devis à été demandé à l'Imprimerie Théolier pour la conception et l'impression de flyer, affiches et brochures (programmes) pour les 2 années.(**annexe**) ; ces programmes reprendront les différentes manifestations prévues dans la semaine culturelles des hautes vallées, qui incluent les spectacles de danse et les journées lectures. Les brochures paraîtront en version Française + Italienne. Pour toutes les manifestations culturelles le SICM fait appel aux médias ; France bleu pays de Savoie, TV8 mont blanc, le Dauphiné libéré, la Maurienne républicaine, la Maurienne, terra modana (mensuel cantonal), la Stampa et Luna nuova (journaux quotidiens italiens national et vallée de Suse ; Mr Francesco FALCONE francescofalcone74@libero.it). Mais également sur le site Internet www.terramodana.com dont les informations touristiques remontent sur le site www.maurienne-tourisme.com

La Signalisation :

Pour toutes les manifestations (danse et lecture) des panneaux signalétiques temporaires permettront au public de se diriger facilement vers les lieux des manifestations. (Devis PIC BOIS **annexe**) – Mention de l'affichage « SAISON CUTURELLE DES HAUTES VALLEES »

Les publics escomptés :

- Pour 2 spectacles (1 en 2011 ET 1 en 2012) : 400 pers/spectacle : soit 800 pers.
 - Pour 8 interventions/ d'un conteur pour les lectures (4 en 2011 + 4 en 2012) 100 personnes a chaque représentation.) = 800 pers.
- Soit au total environ 1600 personnes.

Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise

Démarche de mise en valeur de l'environnement naturel et culturel à travers des itinéraires de découvertes spécifiques

Description

Il s'agit d'une démarche complète qui est composée de :

- 1 réaliser un **diagnostic global des itinéraires** notamment transfrontaliers qui ont un attrait spécifique en regard de l'environnement naturel et/ou culturel . Il s'agit de mettre en exergue les patrimoines de certains itinéraires via une découverte historique "Sur les traces de ...". A travers les 7 communes du canton de Lanslebourg on peut découvrir différents thèmes : à Bramans "sur les traces d'Hannibal" (d'après notamment l'étude de Lavis Trafford). A Sollières Sardières "sur les traces des Hommes de la préhistoire" (avec notamment les vestiges retrouvés dans la grotte des Balmes) et "sur les traces du télégraphe Chappe" (avec notamment le "baracon" du Mollard Fleury à Sardières). A Termignon "sur les traces des marchands de sel et de fromages" (avec notamment le Col de la Vanoise qui fut le passage privilégié entre la Maurienne et la Tarentaise pour ces marchands). A Val Cenis Lanslebourg "sur les traces des anciens voyageurs" (avec notamment le col du Mont Cenis et le lien avec la vallée de Suse par voies pédestre, équestre puis automobile). A Val Cenis Lanslevillard "sur les traces des graveurs de pierres" (notamment avec les pierres à cupules). A Bessans "sur les traces des sculpteurs et du Saint Suaire" (avec notamment trois passages reliant la Haute Maurienne et les vallées de Lanzo en Piémont). A Bonneval sur Arc "sur les traces des guides de montagne" (haut lieu d'alpinisme depuis la seconde moitié du 19ème siècle). Tous ces sites et thèmes ont du fait du passé de la Savoie et du Piémont forcément des points communs même si chaque itinéraire n'est pas obligatoirement transfrontalier. Le lien transalpin existe largement à travers le passé, le présent et l'avenir avec la comunità montana alta Valle di Susa et la comunità montana Bassa valle di Susa mais aussi le Val di Ala et le Val di Viù.
- 2 À partir de ces thèmes historiques il s'agit de **préconiser et hiérarchiser** les itinéraires à privilégier en fonction du diagnostic réalisé et en prenant également en considération les niveaux d'accessibilité et de difficulté de ces parcours (promenades, randonnées sportives, grandes randonnées ...). Dans ce cadre, il faudra prendre en compte les projets en cours (ou aménagements existants) et ne pas faire de doublons. D'autres itinéraires pourront également être signalés s'ils s'avèrent pertinents (exemples : chemin du Petit Bonheur, Grand tour de Haute Maurienne ...) pour d'autres aménagements futurs.
- 3 **concevoir et mettre en place les aménagements** liés à ces itinéraires qui respectent une charte graphique commune franco-italienne et des contenus similaires dans la forme (les jeunes pourraient être associés à cette réflexion sur le contenu des supports : outils pédagogiques, table d'orientation, mobilier interactif, quiz ...). Il s'agit également de bien déterminer les emplacements de ces aménagements et non de soupoudrer le territoire de supports divers et variés.
- 4 **lancer une campagne de promotion et des outils de communication** en regard de ces itinéraires aménagés afin de faire connaître les patrimoines naturels et culturels des territoires transfrontaliers à travers différentes thématiques. Des outils spécifiques de communication peuvent être mis en place notamment une carte interactive via internet (les jeunes encore une fois pourraient également intervenir sur l'outil à concevoir)

Parallèlement aux itinéraires eux-mêmes il s'agit de répertorier et mettre en réseaux de chaque côté de la frontière des prestataires de qualité (hébergements, restaurants, producteurs locaux, artisans, guides ...) qui peuvent compléter cette itinérance transfrontalière afin que le "client potentiel" puisse découvrir dans de bonnes conditions les sites phares des hautes vallées

Objectif du projet :

Il s'agit de relancer la randonnée en montagne en permettant au gens de découvrir de façon ludique les territoires. Ces itinéraires de découvertes (tous publics) permettent également une mise en exergue de l'environnement naturel, du patrimoine et des savoir-faire présents sur ces différents sites. Il s'agit d'informer et de sensibiliser les promeneurs sur ce qui les entoure à « ciel ouvert » (mise en scène de l'espace).

Résultats attendus

D'une part il s'agit de mettre en réseau les acteurs économiques des deux côtés de la frontière pour proposer une offre de services de qualité en lien avec les patrimoines évoqués, d'autre part il s'agit d'envisager une politique globale d'aménagements destinés à des itinéraires de découvertes en milieu montagnard qui associerait les jeunes transfrontaliers dans la conception des supports. Enfin l'objectif est également de former et de sensibiliser les acteurs touristiques des territoires afin qu'ils connaissent leur Histoire et qu'ils puissent transmettre ce "savoir".

Intérêt d'une participation transfrontalière

Nos cultures sont proches aux niveaux culinaires, productions locales, historique, savoir-faire, arts, ... Dans ce cadre il paraît important de nous relier et nous rallier pour permettre une découverte ludique des patrimoines naturels et culturels des hautes vallées à travers "la marche" source de bien être pour l'Homme et activité de montagne à "re-développer" dans la perspective d'un développement économique durable.